

**Zeitschrift:** Actes de la Société jurassienne d'émulation

**Herausgeber:** Société jurassienne d'émulation

**Band:** 38 (1933)

**Artikel:** La bible de Moutier- Grandval

**Autor:** Rais, André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-684721>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA BIBLE DE MOUTIER-GRANDVAL

par

## ANDRÉ RAIS

Docteur ès lettres-histoire  
Conservateur du Musée Jurassien



Un peuple qui ne connaît pas son  
Histoire ne peut ni vivre ni prospérer.

### Plan de l'étude.

- I. Introduction: résumé de l'histoire de l'abbaye, puis du chapitre de Moutier-Grandval.
- II. L'odyssée de la Bible de Grandval.
- III. Sa description.
  - A. Extérieure.
  - B. Intérieure.
    - a) les folios.
    - b) les réglures.
    - c) les cahiers.
- IV. Sa conservation.
- V. Son contenu.
  - A. Ancien et nouveau Testament.
  - B. Des préfaces de St Jérôme.
  - C. Des poésies.
  - D. Onze grandes peintures.
- VI. Le problème: la date de la Bible.
  - A. Deux thèses.
  - B. Notre thèse.
    - a) destruction des deux thèses précédentes.
    - b) la Bible de Grandval est une Bible tourangelle.
      1. histoire de la minuscule carolingienne.
      2. origine de la minuscule carolingienne.
      3. les caractères de la minuscule carolingienne.

4. les âges de la minuscule carolingienne.
5. situation de la Bible de Grandval dans les âges de la minuscule carolingienne et sa comparaison avec la Bible de Zurich et le *Codex aureus*.
6. examen des écritures de la Bible de Grandval.
  - a') les mains.
  - b') les différentes écritures.
  - c') la séparation des phrases.
  - d') les abréviations.
  - e') les ligatures.
  - f') les corrections.
  - g') la direction de la Bible
  - h') les remarques dans les marges.
  - i') les corrections.
7. Examen des onze peintures et des initiales.
  - a') la confection de la Bible.
  - b') le remaniement de la Bible.
    - 1'. les peintures.
    - 2'. les initiales.
      - a'') les petites initiales originelles.
      - b'') les petites initiales remaniées.
      - c'') les grandes initiales remaniées.
    - 3'. le texte illustré de la Bible.
    - 4'. les titres de la Bible.
      - a'') les titres originaux.
      - b'') les titres modifiés.

C. Notre conclusion.

- VII. La confirmation de notre thèse par les spécialistes.  
VIII. L'acte de propriété de la Bible de Grandval.  
IX. Conclusion: la Bible de Moutier-Granval et le Jura bernois.
- 

## Sources

A. MANUSCRITES.

1. *Archives de l'ancien Evêché de Bâle*, à Berne.

Section A. 55 Grandisvallense monasterium.

Mappen: 6 Prévôts 1315-1789.

12 Reliques et indulgences 1308-1786.

46 Revenus et dépenses du chapitre 1532-1782.

47 Varia. Répertoire des archives du chapitre.

Band: 48 Capitula ac conclusiones Monasterii Grandisvallis  
1567-1588.

2. *Archives communales de Delémont.*

Procès-verbaux du conseil de Delémont 1574-1599; 1599-1627.  
Membres de la corporation de la «Chandoille» 1487-1703. (Abré-  
viation = «Chandoille»).  
Registre des baptêmes 1584-1601; 1602-1645.

3. *Bibliothèque G. Amweg*, professeur à Porrentruy.

Moutier-Grandval et St-Ursanne, ms de A. Quiquerez.

B. IMPRIMÉES.

1. Berger S. *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du Moyen-âge*, Paris 1893.
2. Besson M. *Nos origines chrétiennes*, Fribourg 1921.
3. Boinet A. *La minuscule carolingienne*, Paris 1913.
4. Daucourt A. *Histoire de la ville de Delémont*, Delémont 1900.
5. Delisle L. *Mémoire sur l'Ecole calligraphique de Tours au IX<sup>e</sup> siècle*. (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXXII, 1<sup>re</sup> partie, Paris 1886).
6. *Die Trierer Adahandschrift*, bearbeitet und herausgegeben von K. Menzel, P. Corssen, H. Janitschek, A. Schnütgen, P. Hettner, K. Lamprecht. (Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde VI), Leipzig 1889.
7. Gaullier H.-E. *Mémoire sur quelques livres carolins ou de l'époque carolingienne à l'occasion d'un manuscrit latin avec couverture d'or, provenant du trésor du chapitre de Sion en Valais, et désigné sous le nom d'Evangéliaire de Charlemagne*, (Mémoire de l'Institut National genevois 1853).
8. Heldmann Karl. *Das Kaiserthum Karls des Grossen. Theorien und Wirklichkeit*. Weimar 1928. In Quellen und Studien zur Verfassungsgeschichte des Deutschen Reiches in Mittelalter und Neuzeit. Band VI, Heft 2.
9. Köhler W. *Die Karolingischen Miniaturen*. Erster Band; Die Schule von Tours, Berlin 1930 1<sup>er</sup> volume, texte; II<sup>me</sup> volume, planches.
10. Kenyon F.-G. *Facsimiles of Biblical Manuscripts in the British Museum*, Londres 1900.
11. Kenyon F.-G. *Our Bible and the ancient Manuscripts*, Londres 1896.
12. Michel A. *Histoire de l'Art*, I., Paris 1905.
13. Quentin H. *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*. Ire partie. Octateque. Rome et Paris 1922. (Collectanea Biblica latina, vol. VI).
14. Quiquerez A. *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation*, 1863.
15. Quiquerez A. *La Bible d'Alcuin* (Revue suisse de Beaux-Arts, 1877).
16. Rand E.-K. and George Howe, *The Vatican Livy and the script of Tours*, (Memoirs of the American Academy in Rome I, Bergamo 1917).
17. Rand E.-K. *Dom Quentin's Memoir on the text of the Vulgate* (The Harvard Theological Review, XVII, 1924).
18. Rand E.-K. *A carolingian Gospel-Book in the Pierpont Morgan Library in New-York*, p. 89 à 104. (Miscellanea Francesco Ehrle, Scritti di Storia e paleografia, Vol. IV. Paleografia e diplomatica, Rome 1924).

19. Rand E.-K. *How many leaves at a time?* (Paleographia Latina, ed. by Prof. W. M. Lindsay, part V, 1927, p. 67. St Andrews University Publications XXIII).
20. Rand E.-K. *A Survey of the Manuscripts of Tours*, Cambridge 1929.
21. Speyr-Passavant J.-H. *Description de la Bible écrite par Alchuin*, de l'an 778 à 800, et offerte par lui à Charlemagne, le jour de son couronnement à Rome, l'an 801 (sic)., Paris 1829.
22. Steffens F. *Paléographie latine*, Trèves sur M., 1910.
23. Thompson E.M. et G.-W. Warner. *Catalogue of Ancient Manuscripts in the British Museum*, Londres 1884.
24. Trouillat J. *Monuments I*, Porrentruy 1852.

### Table des reproductions <sup>1)</sup>

p. 173, 181, 183, 185, 187, 193, 201, 205, 207, 211

---

Avant de présenter ce travail, nous avons l'agréable devoir d'exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes qui nous ont aidé dans notre tâche. Nos remerciements s'adressent à M. le Dr Rudolf, directeur de l'Instruction publique, à Berne, à MM. les conseillers d'Etat Dr H. Mouttet et Stauffer, à Berne, à M. G. Amweg à Porrentruy, à M. le Dr G. Castella, professeur à l'Université de Fribourg, à M. J. Mertenat, directeur à Delémont, à M. l'abbé Schaller, rédacteur à Porrentruy, à M. le doyen A. Gueniat à Delémont, à M. Gehrig, directeur des Rondez, à Delémont, à M. A. Gigandet, conseiller communal à Delémont, à M. le Dr Riat, à Delémont, à M. Pierrehumbert, pasteur à Moutier, à M. le Dr Carnat, conseiller national à Delémont et à M. le Dr H. Sautebin, directeur à Delémont.

---

<sup>1)</sup> Au Musée Jurassien, à Delémont, on peut consulter une collection unique de reproductions photographiques des miniatures et des plus belles initiales de la Bible de Moutier-Grandval.

# La Bible de Moutier-Grandval

---

## I. Introduction

Aux environs de l'année 610 de notre ère, naissait à Trèves sur la Moselle, d'une illustre famille sénatoriale, un enfant qui devait devenir, trente ans plus tard, le civilisateur de notre petite patrie. Il fut placé par St Walbert, vers 640, à la tête du jeune monastère de Moutier, que le vieux moine Fridoald venait d'achever. Germain — nous l'avons nommé — Walbert, Fridoald, — le saint, le fondateur et l'artiste — tous les trois sortaient de Luxeuil et tous les trois surent donner à Moutier son caractère propre.

Moutier en Grandvaux, comme disent les anciens manuscrits, Moutier en Grandvaux dont le nom sonne comme une fanfare, fut un cloître qui rivalisa avec Saint-Gall. Moutier ne fut pas un Saint-Gall, certes, mais Moutier a civilisé le Jura. Il l'a défriché au physique et au moral. Cela suffit à sa gloire.

Fondée par St Walbert dans les gorges solitaires du Jura, l'abbaye de Moutier se développa grâce aux efforts et à l'intelligence de son premier abbé, Germain de Trèves. Son martyre, en 675, ne compromit point le développement du jeune monastère. Au contraire! L'œuvre du maître venait d'être scellée de son sang. Par l'immunité des Mérovingiens, puis des Carolingiens, le couvent prospéra. Malheureusement, à la suite des temps, l'abbaye de Moutier devint l'objet de convoitises et nous ne sommes pas étonné de la trouver entre les mains de seigneurs puissants, les comtes d'Alsace. Le roi Conrad de Bourgogne la restaurait en 967, il est vrai, dans sa première splendeur, mais son fils, Rodolphe III, qui voulait s'assurer à tout prix l'alliance de l'évêque de Bâle, la lui octroyait en 999.

Cette donation était nulle, car Moutier-Grandval jouissait de l'immunité et de l'importante restauration du roi Conrad; elle était nulle encore, puisque l'abbaye et, plus tard, le chapitre, malgré les regards jaloux des princes-évêques de Bâle, se considérait comme le véritable seigneur souverain de la Pré-

vôté. Et si le chapitre perdit un ou deux biens pendant la période qui s'étend de l'an 1000 à l'an 1430, il n'en conserva pas moins sa liberté<sup>1)</sup>.

A partir du XV<sup>e</sup> siècle, la situation change et se complique. C'est d'abord la lettre de franchise du 9 février 1430; c'est ensuite, entre l'évêque et le chapitre de Grandval, une série de querelles qui ne feront que grandir et ne s'éteindront jamais. Ce sont le rôle de 1461, la querelle des quatre prévôts de 1484, la combourgeoisie de Berne en 1486, l'exemption du chapitre par le pape en 1487, son excommunication par l'évêque la même année, le honteux traité de 1498, la Réforme de 1530, le départ des chanoines pour Delémont en janvier 1534 et, enfin, le dépouillement définitif des chanoines, en 1588, par Jacques-Christophe de Blarer. Puis, la vie monotone des premiers siècles reparaît, clairsemée parfois encore par moult tiraillements. Ces litiges aboutissent au procès intenté contre les évêques de Bâle par les chanoines de Moutier-Grandval en 1788. Finalement, la Révolution Française engloutit tout, accusateurs et accusés.

Moutier en Grandval, centre intellectuel au moyen âge. Ne voyez pas dans cette simple proposition une quelconque hyperbole. Moutier en Grandval a été vraiment un centre intellectuel où se sont rencontrées les sommités du temps. Nous avons le moine bénédictin Ison, le *magister* de l'école de Grandval. Il est né au pays de la Thur, la Thurgovie actuelle. Sa science, pour l'époque, était surprenante et devant tant de philosophie, l'abbé du monastère ouvre une école destinée aux étrangers. De la Burgondie et de toute la Gaule, les élèves affluent à Moutier. Mais le 14 mai 871, ce savant, illustre autant que modeste, rend son âme à Dieu. Heirc le remplaça et une nouvelle gloire rayonna sur Moutier.

Le IX<sup>e</sup> siècle est donc une époque à inscrire en lettres d'or dans les annales de Moutier-Grandval. Ce IX<sup>e</sup> siècle, qui commence en l'an 801 et qui se termine en l'an 900 est le siècle où fut écrit et enluminé le plus beau joyau d'art à côté de la crosse de St Germain, la Bible de Moutier-Grandval. Permettez-moi de vous la présenter.

---

<sup>1)</sup> Par exemple, l'évêque de Bâle Ortlieb donne à l'abbaye de Bellalay l'église de Tavannes avec toutes ses dépendances, vers 1147. Or comment a-t-il pu s'emparer de cette église, qui appartenait en propre au chapitre de Moutier ? (Trouillat, I., 300, n° 196). En effet, le document de Carloman (768-771, dans Mon. Germ. Historica, Diplom. Carol. I, 75; Trouillat I., 78) mentionne l'église de Tavannes comme appartenant à l'abbaye de Moutier.

## II. L'odyssée de la Bible de Grandval

La Bible de Moutier-Grandval est l'un de ces sujets qui ont le don de susciter l'intérêt des érudits, et partant, ont fait couler beaucoup d'encre. La préparation de notre thèse de doctorat sur le chapitre de Moutier-Grandval nous a naturellement amené à reprendre une fois de plus la question.

On connaît son histoire, nous devrions dire son odyssée. Oubliée par les chanoines de Moutier-Grandval dans leur maison capitulaire<sup>1)</sup> au début de la Révolution française, la Bible de Moutier-Grandval fut découverte par des enfants au galetas de cette même maison à la fin de décembre 1821 ou au commencement de janvier 1822. Les gamins s'amusèrent longuement avec ce vénérable monument. Pour retrouver plus facilement les images et les belles et grandes initiales, ils n'hésitèrent point à placer dans la Bible des signets qui consistaient en paille écrasée, en gousse de haricots, de pois, de fèves et d'autres légumes<sup>2)</sup>.

Un jour, ces enfants apportèrent cette bible aux nouvelles propriétaires de la maison, les demoiselles Verdat, sœurs de l'apothicaire du même nom. Elles jugèrent la découverte mesquine et le vice-président du tribunal de Delémont, Alexis Bennot<sup>3)</sup>, ancien maire de la ville (1801-1805), leur acheta la Bible pour le prix dérisoire de 25 batz ou 3 fr. 75 cts. Le curé de la localité, M. l'abbé Hennet, lui offrit 12 louis d'or; il voulait placer ce précieux manuscrit dans le trésor de son église. Mais la somme proposée était trop minime et l'abbé Hennet essuya un refus. Tenté par l'appât de l'argent, il présente sa Bible à un juif bâlois, de Speyr-Passavant. Le 19 mars 1822, le marché était conclu et Speyr lui achetait la Bible de Grandval pour 24 louis d'or ou 480 francs.

Comme Bennot, l'antiquaire crut découvrir en elle un trésor. Il

<sup>1)</sup> La maison Pilz actuelle. Les chanoines de Moutier l'avait achetée à M. le comte de Wicquat pour la somme de 1700 livres bâloises. Cf. Hist. ms du chap. de M. G. V. Rec. de documents, p. 191, à la bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy. Cette maison avait été bâtie en 1536 par Sigrist du Vorbourg et par sa femme Elisabeth de Bassecourt. Leurs armes sont encore sculptées sur la porte de la tourelle sud. (A l'intérieur). Cf. aussi «Livre de Raison des familles Roger et alliées de Delémont, 1705-1820», que nous avons publié (Delémont 1933); «Le 3 avril 1770, MM. du chapitre de M. G. V. ont acheté la maison de M. le comte de Wicka», p. 23.

<sup>2)</sup> Speyr, p. 4.

<sup>3)</sup> Né le 8 sept. 1753, mort le 26 mai 1837, fils de Béat-Louis-François, du conseil et de Rose Babé.

publia un opuscule d'une centaine de pages<sup>1)</sup> en commentant cette bible d'une façon tout arbitraire. Il analysa et chercha à expliquer chaque initiale, chaque tableau. Plusieurs fac-similés des principales lettres enluminées sont gravés par ses soins<sup>2)</sup>. Du mois de mars 1822 au mois d'octobre 1829, il parcourt les capitales de l'Europe, exhibe cette Bible au monde savant, recherche les appréciations des érudits. Il s'élève aussitôt un échange de vues. Speyr cherche à prouver, par tous les moyens, que la Bible de Grandval a été écrite par Alcuin lui-même et que ce dernier l'a offerte à Charlemagne à la Noël de l'an 801, tandis que M. Léonard Hug, professeur de théologie à Fribourg en Brisgau la fait remonter au IX<sup>e</sup> siècle<sup>3)</sup> et M. Gustave Hænel, professeur en droit à Leipzig, au X<sup>e</sup> <sup>4)</sup>.

Speyr collectionne les jugements portés sur «sa Bible»<sup>5)</sup>, de M. G. Peignot, inspecteur de l'Académie royale à Dijon<sup>6)</sup>, etc., sans compter les articles des journaux du temps: le *Journal des Débats* des 22 et 23 janvier 1829<sup>7)</sup>, de la *Quotidienne* du 26 janvier et du *Moniteur* du 27 janvier 1829<sup>8)</sup>, du *Constitutionnel* du 14 février 1829<sup>9)</sup>, de la *Gazette des Cultes* du 27 juin<sup>10)</sup>, de la *Gazette de France* et de *l'Echo français* du 26 août 1829<sup>11)</sup>, etc.

Speyr ne s'en tient pas au journaux. Du 10 décembre 1828 au mois d'octobre 1829, il parcourt Paris, sa Bible sous le bras, enfermée dans une caisse. Il est reçu par une quantité de savants ou d'hommes illustres qui lui délivrent chacun un certificat: Dumersan, du cabinet des médailles de la bibliothèque du roi<sup>12)</sup>, J.-J. Champollion-Figeac, conservateur des manuscrits à la bibliothèque du roi<sup>13)</sup>, van Praet, l'un des conservateurs de la bibliothèque du roi<sup>14)</sup>, Hyacinthe, archevêque de Paris<sup>15)</sup>, Charles Nodier, bibliothécaire de l'Arsenal<sup>16)</sup>, Jules Niel, bibli-

1) Tiré à 500 exemplaires.

2) M. G. Amweg, prof. à Porrentruy, en possède quelques-uns. Nous le remercions de sa communication (folios 6 a et 99 a).

3) Speyr, p. 37.

4) Ibid., p. 38, 39.

5) Ibid., p. 39 «...ma Bible n'est point du...». (Il prononce ma Bible...).

6) Ibid., p. 45 et suiv.

7) Ibid., p. 50.

8) Ibid., p. 51.

9) Ibid., p. 52.

10) Ibid., p. 52.

11) Ibid., p. 56.

12) Ibid., p. 57.

13) Ibid., p. 57.

14) Ibid., p. 57.

15) Ibid., p. 58.

16) Ibid., p. 60 et 61.

phile<sup>1</sup>, de Merlin, libraire<sup>2</sup>). M. le baron de Reiffenberg, professeur de philosophie à Louvain, de passage à Paris envoie même à Speyr une lettre latine<sup>3</sup>). Guizot, professeur d'histoire moderne à l'Académie de Paris, souhaite que «cet admirable manuscrit une fois entré en France *en sorte jamais*». Et il ajoute: «Ce serait, pour tous les amis des antiquités historiques et chrétiennes de la France, une véritable douleur. Ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'authenticité du manuscrit soit bien constatée et mise en lumière de manière à entraîner toutes les convictions.

«Un rapport de l'Académie des *Inscriptions* paraît le moyen le plus propre à atteindre ce but; et on peut espérer, ce me semble, qu'il déterminerait le gouvernement du roi à faire cette précieuse acquisition»<sup>4</sup>).

Armé d'une quarantaine de témoignages, le juif bâlois Speyr-Passavant publie son opuscule: «La Bible d'Alchuin, que je possède, est déjà, par mes soins, connue en Europe; j'ai en main une correspondance infiniment précieuse et qui se rattache à l'historique de ce monument d'une conservation si belle, si intacte.

«Après avoir fixé l'attention de la France et de l'étranger, le manuscrit le plus précieux du moyen âge semble être devenu digne à tous égards de faire la matière d'un rapport plus détaillé et plus approfondi de l'Institut et de tout ce que la France possède d'hommes distingués dans la diplomatique et la paléographie.

«L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se montrerait sans doute jalouse de joindre ses suffrages sur un monument aussi précieux et dont la possession serait pour la France le plus beau fleuron des trésors qu'elle renferme déjà dans ses archives»<sup>5</sup>).

Speyr, cependant, n'avait pas encore vendu sa Bible à prix d'or. Le roi des Français, Charles X, en avait fort envie et l'on raconte qu'il offrit même à l'antiquaire de Bâle 100,000 francs. Malheureusement, l'état des finances ne permit pas aux ministres «de faire cette folie». Speyr, désappointé, songe à quitter la France puisqu'elle ne veut pas entendre parler de son joyau. Le 27 juin 1829, la *Gazette des cultes* écrit: «Il est réellement fâcheux que le gouvernement n'ait pas cru devoir acheter un manuscrit qui se recommande à tant de titres; il aurait pu offrir

1) Speyr, p. 68.

2) Ibid., p. 70.

3) Ibid., p. 65, 66.

4) Ibid., p. 72.

5) Ibid., p. 77, 78.

un prix, et sans doute le propriétaire se serait contenté d'un bénéfice raisonnable; on aurait même pu diviser le paiement en plusieurs termes, si la dépense eût paru trop forte pour une seule année<sup>1)</sup>, et la *Gazette de France* du 26 août de la même année: «M. de Speyr-Passavant, propriétaire de ce monument précieux, l'unique autographe d'Alchuin, se dispose à quitter Paris sous peu de jours pour se rendre en Angleterre»<sup>2)</sup>.

Et le juif bâlois ajoute encore dans son opuscule: «Fassent Leurs Excellences les ministres de Sa Majesté Charles X, que la France n'ait pas la douleur de voir échapper à ses vœux un trésor d'un si grand prix pour elle!

«Puisquent les lettres, puisse la France surtout, être assez heureuse pour compter bientôt au nombre de ses richesses scientifiques un monument dont la possession semble devoir être de préférence son partage!»<sup>3)</sup>.

Repoussé par la France, Speyr-Passavant part pour Londres où il offre sa Bible à la cour britannique. Après bien des marchandages, il finit par la céder, en juin 1836, pour le prix de 750 livres ou 18,000 francs<sup>4)</sup>.

*Alea jacta est...* le sort en était jeté...

### III. Sa description

A. *Extérieure.* Ce magnifique manuscrit, tel qu'il s'offre aujourd'hui à nos yeux, n'est plus revêtu de sa couverture originale. Habillée d'une couverture en bois, revêtue au XVI<sup>e</sup> siècle de parchemin, puis par Speyr lui-même, en 1822, de velours noir, la Bible de Grandval répond actuellement à 53 cm. de hauteur sur 40 de largeur. Le dos est aussi en cuir moderne. On y lit de haut en bas: *Biblia sacra latina. Saec. IX. Mus. Brit. iure emptionis. MSS. add. 10.546.* Speyr prétend que primitive, la couverture de la Bible de Grandval était en or et en argent massif<sup>5)</sup>). Pour établir son assertion, il se base sur la représentation d'une Bible peinte dans la quatrième miniature. C'est là une hypothèse toute gratuite.

1) Speyr, p. 55.

2) Ibid., p. 56.

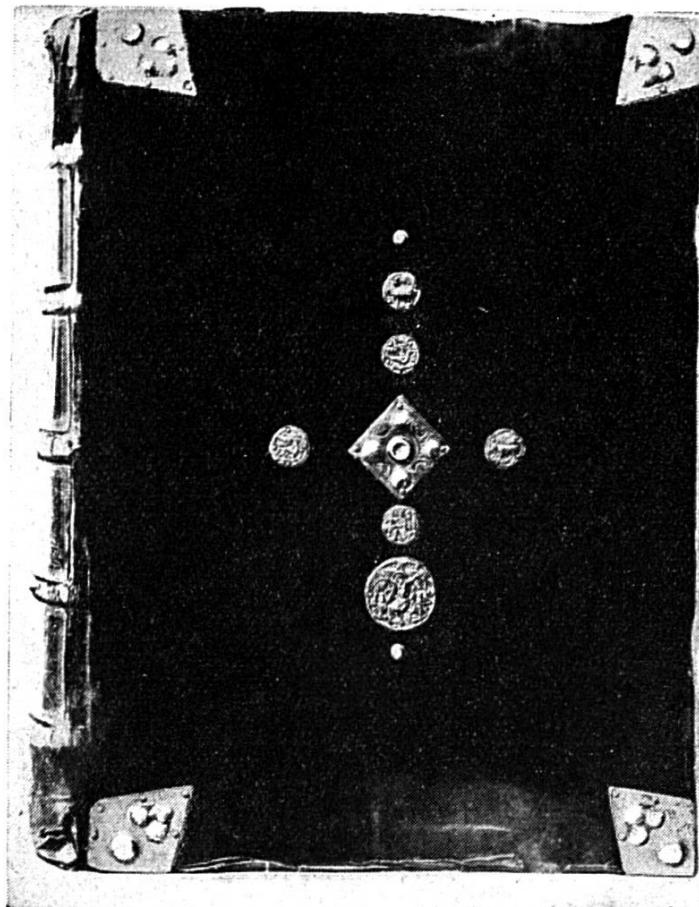
3) Ibid., p. 78.

4) Le chiffre authentique est bien 18,000 francs = 750 livres et non pas 37,000 francs comme on l'a cru jusqu'à nos jours. Cf. Berger, Hist. de la Vulgate, p. 212, n. 1.

5) P. 5.

Quatre grands repoussoirs en cuivre doré sont scellés dans les coins du manuscrit. Au milieu, disposé en forme de croix:

1. Repoussoir contemporain, très haut, 1 cm.
2. L'agneau pascal en cuivre doré repoussé. Il porte la croix du pied de sa jambe droite.



Bible de Moutier-Grandval

53 x 40 cm.

(Reproduction réservée)

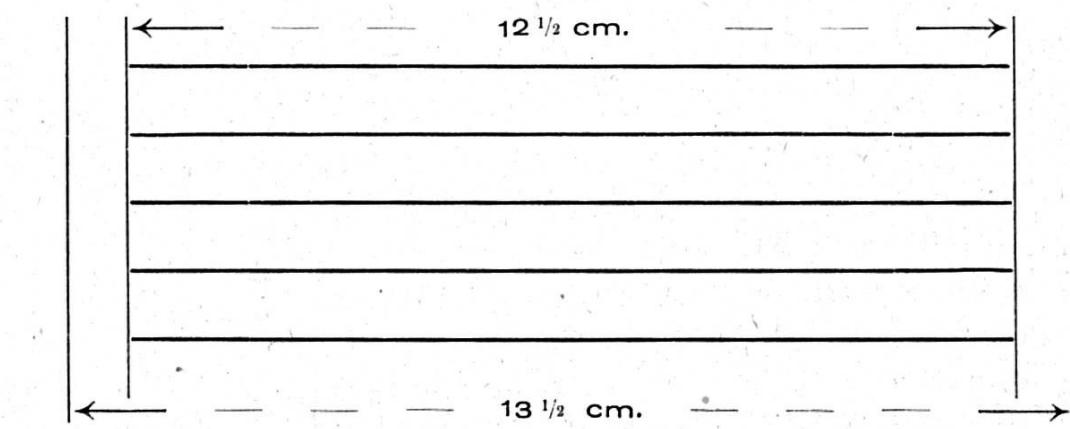
3. L'aigle évangéliste (St Jean).
4. A gauche, le lion ailé, (St Marc).
5. Au milieu, repoussoir en cuivre.
6. A droite, le bœuf ailé, (St Luc).
7. Au dessous, l'ange, (St Matthieu).
8. La crucifixion. Dans ce motif, la vierge est debout à gauche de la croix, St Jean à droite. En haut, à gauche, une étoile, à droite la lune en forme de croissant.
9. Repoussoir contemporain, 1 cm.

Tous ces motifs sont en cuivre doré repoussé. La couverture derrière possède aussi cinq repoussoirs, quatre dans les coins et un au milieu. L'intérieur de la couverture est habillé de cuir rouge. Suivent deux pages en papier. Sur la seconde, où se trouve inscrit, en haut, le numéro du manuscrit, 10.546, on lit, au milieu:

*Purchased of M. Speyr-Passavant  
of Bâle  
june 1836*

B. *Intérieure.* La Bible de Moutier-Grandval est écrite généralement sur du parchemin assez fin; certains folios accusent cependant plus de finesse encore (fol. 13, 19, 303, 341, etc.). Les folios sont au nombre de 449, soit 898 pages. Les feuilles ont 505 mm. de hauteur sur 375 de largeur<sup>1)</sup>. La page est divisée en deux colonnes et chaque colonne qui mesure environ 12 à 13 cm. de largeur contient 50 lignes, sauf dans les Psaumes (fol. 234 a à 248 b). Ceux-ci comptent 52 lignes. Ces dernières sont toujours bien espacées d'un  $\frac{1}{2}$  cm. à 1 cm. Le copiste laisse 4 cm. environ au haut d'une page et 8 cm. au bas. Chaque page est bien proportionnée. La marge de droite, si nous partons du recto d'une feuille, ou la marge de gauche, si nous partons du verso, atteint 7 cm. Nous pouvons mesurer 3 cm. entre les deux colonnes.

Les réglures sont faites au stylet ou à la pointe sèche. Elles ont toujours le même espace. L'écriture est tracée sur une réglure de  $12\frac{1}{2}$  cm. A côté de cette réglure horizontale, il en existe deux autres verticales, de chaque côté de la ligne horizontale et de 1 cm. de largeur. La réglure verticale de gauche est réservée aux petites lettres initiales des chapitres ou des paragraphes. Ainsi le schème pour une colonne:



<sup>1)</sup> Il est difficile de donner la mesure exacte des feuilles sans gâter la Bible. Voilà pourquoi dom Quentin (p. 274) relève 50 cm. sur 36 cm. Köhler donne comme grandeur 375 sur 510 mm. (p. 386).

Cette réglure est régulière, parfaite et soignée. La hauteur d'une colonne atteint généralement 39 cm. et si elle varie ce n'est que de quelques millimètres. Cette réglure, nous l'avons déjà dit, possède une portée pratique. Elle permet au scribe de tracer entre les deux lignes verticales, la lettre initiale d'un chapitre, par exemple au folio 12 a. Parfois, le copiste dépasse cette ligne (fol. 23 a).

Les cahiers se répartissent ainsi qu'il suit et sont indiqués au bas des pages par des chiffres romains. Voilà une preuve manifeste qu'une personne a présidé à la confection de la Bible de Grandval.

cahiers	pages	cahiers	pages	cahiers	pages
1		21	164 b	41	316 b
2	13 b	22	172 b	42	320 b
3	21 b	23	180 b	43	328 b
4	30 b	24	188 b	44	336 b
5	38 b	25	Ces deux Nos manquent, le bas des pages a été coupé.	45	346 b
6	46 b	26		46	348 b
7	54 b	27	212 b	47	357 b
8	62 b	28	220 b	48	365 b
9	70 b	29	224 b	49	373 b
10	78 b	30	232 b	50	381 b
11	86 b	31	240 b	51	389 b
12	92 b	32	248 b	52	397 b
13	98 b	33	256 b	53	407 b
14	106 b	34	264 b	54	409 b
15	114 b	35	272 b	55	417 b
16	122 b	36	280 b	56	425 b
17	130 b	37	284 b	57	433 b
18	140 b	38	292 b	58	441 b
19	148 b	39	300 b	59	448 b
20	156 b	40	308 b		

Il y a donc 59 cahiers. Trois remarques sont à faire ici.

Les cahiers 25 et 26 ne figurent pas sur le bas des folios. C'est que le rez-de-chaussée de plusieurs de ceux-ci a été coupé à une époque où l'on manquait de parchemin sans doute. Ils sont actuellement réparés. On note aussi, à partir du folio 357, que les cahiers sont inscrits sur une page impaire. Une page, ou mieux, une feuille est de trop. On peut donc affirmer que le tableau polychrome des quatre évangélistes a été inséré dans la Bible après sa confection.

En effet, le premier cahier devait précéder la page 6 a. Or, il n'est pas inscrit et il recèle 5 folios. L'explication est facile.

Il suffit d'un examen minutieux de la Bible pour constater que la peinture polychrome de la création (fol. 5), a été ajoutée après la confection de la Bible. La miniature de Moïse (fol. 25) rétablit les numéros pairs, de sorte que, ici aussi, cette peinture a été ajoutée après coup, et par conséquent, elle ne fait point partie du quatrième cahier.

Il reste une troisième remarque. A la page 448 b, tout en bas, à droite, au-dessous du numéro 59 des cahiers, se trouve le chiffre romain C.C.C.C.XXXXVII; le reste est illisible. On peut deviner II en chiffre romain, ce qui porterait les folios à 449. Or, il est évident que la page 449 actuellement (scène de l'Apocalypse, derrière laquelle se lit l'acte de propriété du chapitre de Moutier) devait se trouver dans le livre et non à la fin, et ce avant 1596<sup>1)</sup>). On voit très bien aussi que ce folio 449 a été collé sur une bande de parchemin pour être attaché à la Bible. La bande de parchemin est blanche, tandis que le folio est taché.

#### IV. Sa conservation

Il est presque surprenant que la Bible de Moutier ait pu résister aux morsures du temps et nous soit parvenue pour ainsi dire sans altération. Les folios, il est vrai, ne sont plus d'une blancheur merveilleuse. Et après avoir examiné longuement et minutieusement ce manuscrit, on se demande sérieusement si Speyr-Passavant n'a pas forcé la note quand il disserte sur sa conservation, en 1822. Donnons lui la parole.

«Ce manuscrit si précieux, conservé pendant des siècles par les Bénédictins, comme une arche d'alliance ou une sainte relique, était dans un état pitoyable de détérioration lorsque j'en fis l'acquisition de M. Bennot. Sa couverture était presque totalement rongée par les vers et presque en pièces. Il m'a fallu la faire recoller avec beaucoup de précaution; une fois cette réparation de solidité faite, je jugeai convenable de la recouvrir d'un velours de soie noire. Les premières et les six dernières pages surtout étaient tellement endommagées par l'humidité que, sans les soins que j'ai pris pour les sortir de cet état de dégradation, il y aurait eu à craindre pour leur conservation; tout le corps de l'ouvrage était aussi encroûté d'une couche grisâtre qui rendait le texte illisible; les peintures aussi avaient souffert de l'état d'abandon dans lequel semblait avoir été laissé ce volume qui, probablement, bien que religieusement gardé, n'avait pas été ouvert depuis des siècles. On trouvait

<sup>1)</sup> Cf. ci-dessous, p. 200 et 210.

entre les feuillets une infinité de signes, de témoignages et d'investitures, consistant en chalumeaux de paille écrasés, haricots, pois, fèves ou autres légumes. Je me suis vu dans la nécessité pénible d'enlever tous ces témoignages pour pouvoir refermer le volume de manière à ne pas nuire au rétablissement de sa couverture.

Les pailles seules, qui par leur peu d'épaisseur, ne pouvaient gêner en rien, ont été laissées.

Le travail qui exigeait les soins les plus délicats et les plus assidus, était le décrassement du parchemin. Tout dans cette longue et périlleuse entreprise commandait les plus grands ménagements; car le parchemin devait être bien nettoyé et de manière à ne pas causer le moindre dommage à l'écriture. Je suis parvenu au résultat le plus complet, le plus désiré, par l'emploi de moyens extrêmement simples. J'ai conservé pendant plus d'une année ce précieux manuscrit sur un poêle de faïence chaud, en ayant le soin de le tenir toujours dans un état de pression tel que le parchemin ne pût ni se rider ni se retirer. De temps en temps j'avais l'attention de le battre et de brosser chaque feuillet isolément avec une brosse très-fine de soie. Ce moyen si facile m'a conduit à des résultats qui ne laissent rien à désirer, tout a été parfaitement rétabli, exhumé (si l'on peut employer cette expression); texte, peintures, ornements, or et argent, tout en un mot a été rendu à sa splendeur première...

La Bible d'Alchuin est aujourd'hui renfermée dans une caisse en tôle extrêmement épaisse, et fermant bien hermétiquement. Cette caisse est doublée d'un velours cramoisi, tapissé de fleurs de lis d'or en relief, et enrichi d'une croix en argent, ayant pour piédestal la couronne de France en or et en perles, également en relief. Tout enfin, et l'autographe lui-même, et la caisse qui le contient se trouve en harmonie avec une magnificence vraiment royale; tout rappelle sa destination primitive, et semble indiquer l'abri mérité qu'il devrait trouver dans les archives d'une des couronnes de la chrétienté!!!<sup>1)</sup>.

## V. Son contenu

Que contient la Bible de Moutier-Grandval? Ne souriez pas si cette question vous paraît ridicule. Elle ne l'est point, car si la Bible de Moutier-Grandval renferme l'Ancien et le Nouveau Testament, nous y lisons aussi des préfaces de St Jé-

---

<sup>1)</sup> Speyr, p. 4, 5, 6, 7.

rôme, des poésies d'Alcuin et nous y admirons onze grandes peintures. Et d'abord, parcourons la Bible.

1. Epître de Jérôme à Paulin, fol. 1 b., intitulée: *Incipit Epistola Sancti Hieronymi ad Paulinum Presbyterum de omnibus divinis historiae libris*<sup>1</sup>).
2. Genèse préfacée par Jérôme et une table de 82 chapitres (fol. 6 a).
3. Exode avec une table de 139 chapitres (fol. 24 a).
4. *Liber Vaiebra quem nos Leviticum dicimus* et une table de 89 chapitres (fol. 40 b).
5. Les Nombres et une table de 74 chapitres (fol. 51 a).
6. Deutéronome et une table de 154 chapitres (fol. 66 a).
7. Josué préfacé par Jérôme et une table de 33 chapitres (fol. 80 a).
8. Les Juges et une table de 18 chapitres (fol. 89 b).
9. Ruth (fol. 97 b).
10. *Regum liber primus* (I. Samuel) préfacé par Jérôme et une table de 26 chapitres (fol. 99 a).
11. *Samuhel liber secundus* et une table de 18 chapitres (fol. 111 a).
12. *Malachim, id est regum liber tertius* (I Les rois) et une table de 18 chapitres (fol. 120 b).
13. *Eiusdem liber quartus* (II Les rois) et une table de 17 chapitres (fol. 130 a).
14. Isaïe préfacé par Jérôme (fol. 141 a).
15. Jérémie (y compris les lamentations fol. 180 a) préfacé par Jérôme (fol. 159 b).
16. *Liber Hiezechielis prophetae* préfacé par Jérôme (fol. 182 a).
17. Daniel préfacé par Jérôme (fol. 201 a).
18. Les petits prophètes avec une préface de Jérôme (fol. 209 b). *Osee* (fol. 210 a); *Johel* (fol. 212 b); *Amos* (fol. 213 b); *Abdias* (fol. 216 a); *Jonas* (fol. 216 a); *Michas* (fol. 217 a); *Naum* (fol. 218 b); *Abacuc* (fol. 219 a); *Sophonias* (fol. 220 a); *Aggeus* (fol. 220 b); *Zacharias* (fol. 221 a); *Malachias* (fol. 224 a).
19. Job et une préface de Jérôme (fol. 225 b). Après le colophon, une partie d'une lettre de Jérôme à Paulin: *de studio Scripturarum*.

---

<sup>1</sup>) Pour rendre le texte compréhensible au lecteur, nous n'indiquons pas les abréviations.

20. Les Psaumes y compris le psaume *Pusillus eram* et une partie d'une lettre de Jérôme à Damase: *Origo prophetiae David regis psalmorum numero CL lege in pace frater Kassisime* (fol. 233 b).
21. Le Livre des Proverbes préfacé par Jérôme avec une table de 60 chap. (fol. 249 a).
22. L'Ecclesiaste et 31 chap. (fol. 258 a).
23. Le Cantique des Cantiques (fol. 260 b).
24. Le Livre de la Sagesse avec 48 chap. (fol. 262 a).
25. *Ecclesiasticus* préfacé par Jérôme et une table de 127 chap. (fol. 268 a).
26. Chronicle préfacé par Jérôme (fol. 285 a); *Paralypomenon liber primus* (fol. 285 b); *Paralypomenon liber II* (fol. 295 a).
27. Ezra et une préface de Jérôme (fol. 307 b).
28. *Verba Neemiae filii Helchiae* (une partie de l'Ezra (fol. 311 b).
29. Esther et une préface de Jérôme (fol. 316 a).
30. Tobie et une préface de Jérôme (fol. 321 a).
31. Judith et une préface de Jérôme (fol. 324 a).
32. I. Macchabées et une table de 61 chap. (fol. 329 a).
33. II. Macchabées et une table de 55 chap. (fol. 339 b).
34. Les quatre Evangiles précédés des tables de 81, 46, 73 et 35 chap. et d'une préface de Jérôme à Damase (fol. 347 a).
  - a) St Matthieu avec une préface de Jérôme (fol. 351 b);
  - b) St Marc (fol. 362 b);
  - c) St Luc (fol. 370 a);
  - d) St Jean (fol. 381 b).
35. Les Actes et une préface de Jérôme avec une table de 74 chap. (fol. 390 a).
36. Les Epîtres et une préface de Jérôme (fol. 402 a).
  - a) St Jacques avec une table de 20 chap. (fol. 402 b);
  - b) I. St Pierre      »      »      20      »      (fol. 403 b);
  - c) II. St Pierre     »      »      11      »      (fol. 405 a);
  - d) I. St Jean       »      »      20      »      (fol. 406 a);
  - e) II. St Jean      »      »      5      »      (fol. 407 a);
  - f) III. St Jean     »      »      5      »      (fol. 407 b);
  - g) St Jude          »      »      7      »      (fol. 407 b);
37. Les Epîtres de St Paul (fol. 408 b).
38. L'Apocalypse préfacé par Jérôme avec une table de 25 chap. (fol. 442 a).

A la fin se lisent les vers suivant:

- a) *Nauta rudis pelagi ut saevis ereptus ab undis, imprimés dans les Monumenta Germaniae Historica. Poetae Latini Aevi Carolini*, ed. E. Duemmler, T. I. Berolini 1880, p. 284 et dans la description de Speyr-Passavant, p. 20;
- b) six hexamètres: *Una quidem bonitas proprio reget omnia nutu, etc.*
- c) des vers élégiaques:

*Nomine pandecten proprio vocitare memento  
Hoc corpus sacrum, lector, in ore tuo;  
Quod nunc a multis constat bibliotheca dictum  
Nomine non proprio, ut lingua pelasga probat.  
In hoc dicta dei conduntur mistica summi  
De quibus egregius vatis in ore canit,  
Est mihi lex domini dulcis super omnia mella,  
Carior atque auri milia multa super!  
Strennuus hanc domini famulus custodiat actu,  
Cui merces caeli perpes in arce manet.  
Codicis istius quod sint in corpore sancto  
Depictae formis litterulae variis,  
Mercedes habeat, Xpo (christo) donante, per aevum  
Is Carolus qui iam scribe (re) iussit eum.  
Haec dator aeternus cunctorum, Xpe (christe), bonorum  
Munera de donis accipe sancta tuis,  
Quae pater Albinus, devoto pectore supplex,  
Nominis ad laudem obtulit ecce tui;  
Quem tua perpetuis conservet dextra diebus,  
Ut felix tecum vivat in arce poli.  
Pro me, quisque legas versus, orare memento;  
Alchuine dicor ego; tu sine fine vale!*

- d) huit vers élégiaques: *de utilitate divinarum scripturarum, etc.;*
- e) quatre vers élégiaques: *De venia peccatorum, etc.;*
- f) quatre vers élégiaques: *De bono intellectu, etc.;*
- g) quatre vers élégiaques: *De sententia boni, etc.;*
- h) quatre vers élégiaques: *De confitendo uno deo, etc.*

Arrêtons-nous aux onze miniatures. Nous pouvons les diviser en grande et en petites peintures.

#### A. *Les petites peintures.*

- a) 1<sup>er</sup> tableau. La Bible de Moutier-Grandval débute, avons-nous dit plus haut par une épître de St Jérôme à Paulin. Le titre de cette missive occupe tout le folio 1 b (38 cm.) et le titre est écrit en capitales d'or sur bandes de pourpre. Les

quatre premières bandes mesurent  $3\frac{1}{2}$  cm. de largeur et la cinquième, 2 cm. Les lettres des quatre premières lignes



Le début de la Bible  
fol. 1b  
(Reproduction réservée)

atteignent 20 mm. de hauteur et celles de la cinquième ligne, 8 mm. Ainsi:

*INCipit EPISToLa  
SanCtI HIERONYMi  
Ad PAVLINVm  
PResBytervM DE OM  
NIBUS DIVINIS HISTORIAE LIBRIS*

Cet en-tête est entouré d'un cartouche à fioritures contournées d'argent avec des fonds verts, des rectangles d'or et verts, des entrelacs dorés et limités de couleur rouge. Dans ces entrelacs, Speyr a vu «les lettres CARVLVS liées et enlacées ensemble; en marge, nous dit-il, se trouve un signe

de témoignage ou d'investiture, ou couteau de soie rompu avec une paille y attachée; et au bas, dans l'encadrement même, se trouvent deux signatures de cette époque, en forme de bandes de cuir renouées sur elles-mêmes. Au contour de l'encadrement et dans les coins, on voit des espèces de monogrammes compliqués, qu'une étude approfondie parviendrait à déchiffrer»<sup>1)</sup>). En réalité, cet être de raison n'existe que dans l'imagination féconde de Speyr-Passavant et ces entrelacs sont de simples dessins sans symbolisme.

- b) II<sup>me</sup> tableau (fol. 349 b). Il occupe toute la page et représente ainsi que les trois qui suivent, les tables de concordance des chapitres des Evangiles. Quatre colonnes surmontées chacune d'un chapiteau corinthien supportent en forme de demi-lune, dans les deux extrémités, deux maisons à créneaux.
- c) III<sup>me</sup> tableau (fol. 350 a), 5 colonnes. Même description.
- d) IV<sup>me</sup> tableau (fol. 350 b), 6 colonnes. Même description.
- e) V<sup>me</sup> tableau (fol. 351 a), (39 cm.), 7 colonnes (la première verte avec décoration jaune; la seconde rouge brune; la troisième bleue avec décoration blanche; la quatrième violette; la cinquième bleue; la sixième rouge brune; la septième verte). Dans les trois peintures ci-dessus et dans les deux ci-dessous, nous ne découvrons ni or ni argent, mais un bel ensemble de couleur rouge, violette, verte, jaune, brune et bleue.
- f) VI<sup>me</sup> et VII<sup>me</sup> tableaux. Les tables des épîtres de St Paul (fol. 408 b et 409 a) occupent, elles aussi, toute leur page, mais elles ne portent plus sur leur demi-lune les deux maisons. Par contre, à droite et au haut du folio 408 b, nous voyons un oiseau. Il est vrai que le tiers gauche de cette page a été coupé. Actuellement, il est remplacé par une lamelle de parchemin blanc. Aux deux extrémités du folio 409 a, sans aucune couleur, est esquissé, à gauche, un bœuf à queue de sirène, à droite un cerf à queue de sirène également. Répétons encore une fois que dans ces six tableaux, nous ne découvrons ni or ni argent. Cette remarque aura son importance dans la suite.

#### B. *Les quatres grandes peintures.*

- a) La première peinture (fol. 5 b) représente la création. Elle mesure 410 mm. de hauteur et elle est encadrée par deux cartouches, l'un de couleur rouge orange coordonné à l'autre.

---

<sup>1)</sup> Speyr, p. 8.

tre de couleur plus foncé. Cette gravure se distribue en quatre sections longitudinales. Les trois dernières sont séparées par trois bandes violettes (1 cm. de largeur). La bande du haut est accouplée au cadre. Sur ces bandes sont inscrits ces vers en capitales rustiques dorées :

*a † ω Adam primus uti fingitur istic . cuius costa sacrae carpitur Evae . Christus Evam dicit Adae . Quam vocat viraginem . ast edant ne poma vitae prohibet ipse condi-*



I<sup>e</sup> peinture: La Création

fol. 5b

(Reproduction réservée)

*tor . suadet nuper creatae . anguis dolo puellae . post haec amoena lustrans . Adam vocat redemptor . uterque ab umbris pellitur inde sacris . et iam labori rura colunt habiti.*

Suivons de gauche à droite ces quatre sous-sections. Dieu, revêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge aux

plis d'or façonne l'homme sous le regard de deux anges aux mains étendues. Pendant le sommeil d'Adam, Dieu lui enlève une côte. Eve est tirée du néant. Dieu la présente à Adam et celui-ci, heureux de rencontrer une compagne lui fait signe d'approcher. Eve minaudé déjà. Les présentations terminées, Dieu leur montre l'arbre de vie. Le Créateur s'en va. Eve prend la pomme dans la gueule du serpent barbu enroulé à l'arbre<sup>1</sup>). Dieu surprend Eve et Adam. Nos premiers parents ont honte. Ils arrachent chacun une feuille de l'arbre de vie pour couvrir leur nudité. Le serpent jouit de sa victoire. Adam, pour s'excuser — nous le faisons encore de nos jours — montre Eve du doigt. L'ange, qui tient dans sa main gauche un sceptre à fleur de lis, chasse Adam et Eve du paradis. Ces derniers sont habillés d'une robe rouge brune. Eve allaite son enfant pendant qu'Adam cultive la terre.

La figure et le corps de tous ces personnages sont d'un beau rose. Les physionomies sont grossières, il est vrai, mais elles expriment bien les sentiments que le peintre a voulu reproduire sur leur visage.

- b) Le seconde peinture (fol. 25 b, 407 mm.) précède le livre de l'Exode. Elle se divise en deux scènes. Dans la partie supérieure, Moïse, debout sur la montagne en feu reçoit les tables de la Loi sous la forme d'un rouleau. La main de Dieu apparaît dans un nuage. De chaque côté, un ange tient dans ses doigts un cor. De ce cor sort du feu. Derrière Moïse, au pied de la montagne Josué est debout. Il tient dans sa main droite un bâton qui se termine en fleur de lis.

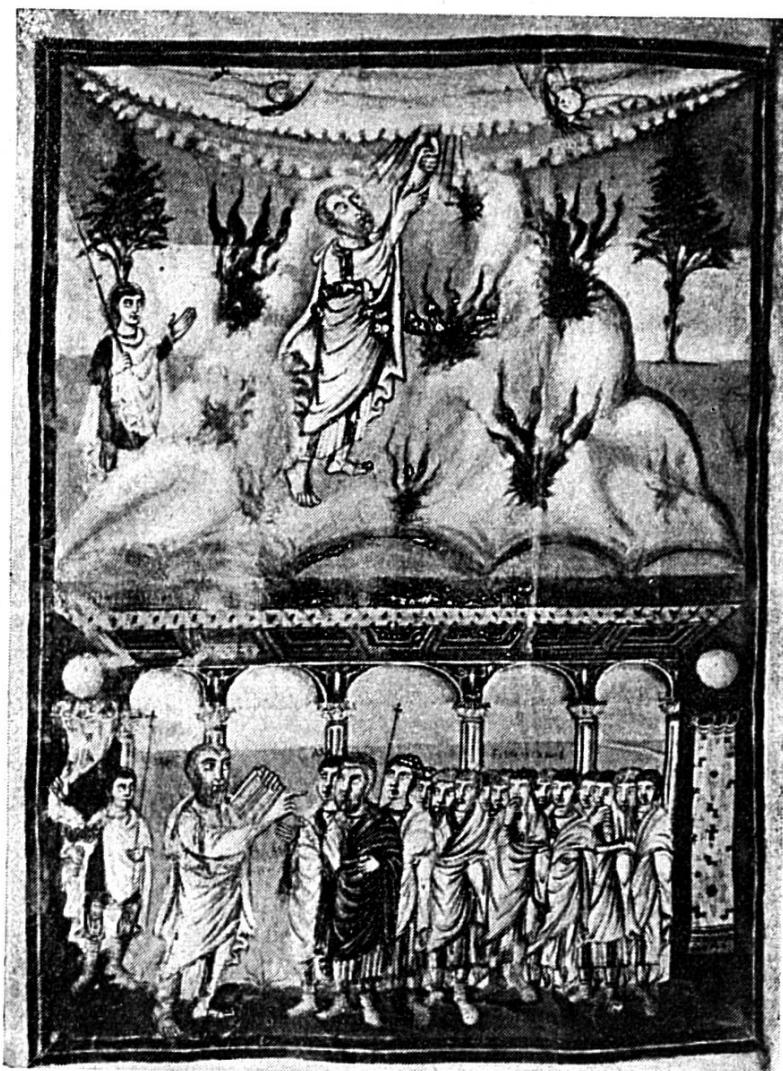
Dans la partie inférieure, Moïse remet les tables de la Loi aux enfants d'Israël. Ils sont sous la conduite d'Aaron. Celui-ci porte dans sa main gauche un sceptre dont le bout se termine aussi en fleur de lis. Dans sa main droite il exhibe un manipule doré. Sa tête est surmontée d'une couronne d'or ciselée de trois fleurs de lis. La scène se passe dans un préau ou mieux dans une basilique. Le toit est supporté par des arches qui reposent sur des colonnes surmontées de chapiteaux à feuilles d'acanthes. Aux deux extrémités, la porte est fermée par un rideau richement orné et au dessus des deux portes on distingue facilement deux fenêtres circulaires ou œils de bœuf. On aperçoit Josué derrière un de ces rideaux. Les personnages sont désignés par leurs noms écrits en lettres d'or au-dessus de leur tête: Josué,

---

<sup>1</sup>) Eve n'a donc pas cueilli la pomme puisque le serpent la lui a présentée.

Moïse, Aaron et les enfants d'Israël. Quatre vers descriptifs séparent ces deux tableaux:

*Suscipit legem Moyses corusca.  
Regis e dextra superi sed infra.  
Iam docet Christi populum repletus.  
Nectare sancto.*



II<sup>me</sup> Peinture: Moïse sur le mont Sinaï

Moïse donne les tables de la Loi aux enfants d'Israël

fol. 25 b

(Reproduction réservée)

La figure de ces personnages est de couleur rose pâle. Les uns ont des cheveux bleus noirs comme Aaron, Moïse; d'autres bruns, d'autres gris. Leurs robes sont bigarrées: violettes, rouges, grises, et toutes à plis dorés. Ici encore, Speyr interprète à sa façon cette miniature; il veut prouver à tout prix que la Bible de Moutier-Grandval a été

offerte par Alcuin à Charlemagne pour pouvoir la vendre à prix d'or. Laissons-le s'expliquer:

«La seconde, divisée en deux parties, représente, dans la partie supérieure, Alchuin à longue et large barbe, recevant, d'une main qui sort d'une nue, le rouleau de lois; à ses côtés Louis le Débonnaire, sous les traits d'un jeune homme en habit ponceau (signe de royauté), sans couronne et sans barbe, portant un bâton royal fort long à deux fleurons, ou bouts de lance. Dans la partie inférieure, Alchuin (sous le nom de Moïse<sup>1)</sup>), et même portrait que sur la partie supérieure, offre sa Bible à Charlemagne, aussi à longue et large barbe, et vêtu d'une tunique ponceau, et qui est représenté la tête ceinte d'une couronne d'or à trois fleurons, ou fleurs de lis; etc.»<sup>2)</sup>.

- c) La troisième peinture (fol. 352 b, 409 mm.) précède l'Evangile de St Matthieu. Au centre, dans un ovale couleur ardoise, le Sauveur est assis sur un globe. Sa tête est entourée d'une auréole d'or. Sa senestre tient un livre ouvert. De sa dextre, il donne la bénédiction selon le rite de l'Eglise grecque. Derrière lui se dessinent les symboles des quatre évangélistes. Le cadre du tableau épouse la forme d'un losange et, en dehors du losange, les quatre grands prophètes portent dans leurs mains des rouleaux de parchemin. Leur tête est coiffée d'un bonnet doré. A gauche et à droite du Sauveur nous lisons:

*Rex micat Aethereus condigne sive prophetae  
Hic evangelicae quattuor atque tubae.*

- d) La quatrième peinture (fol. 449 a, 408 mm.) se trouve à la fin du volume. Deux divisions distinctes: dans la partie supérieure, nous admirons un autel et un rétable d'or et d'argent, drapé d'un rideau violet. Au dessus du rétable, une draperie rouge. A droite s'affiche un lion, à gauche, un agneau. Les coins sont garnis par le symbole des évangélistes. Dans la partie inférieure nous voyons un homme à barbe et aux cheveux bleu-gris. Sa tête n'est pas environnée d'auréole. Il est assis sur un trône et il étend au-dessus de son chef une étoffe blanche. Les symboles des quatre évangélistes l'entourent: à sa droite, le lion; à sa gauche, le

<sup>1)</sup> La tête d'Alcuin est surmontée du nom de Moïse ,en lettres d'or. (Note de Speyr).

<sup>2)</sup> Speyr, p. 9.

bœuf; au-dessus de sa tête, l'aigle et en face de lui, l'ange qui souffle dans un cor. Nous relevons ces vers:

*Septem sigillis agnus innocens modis .  
Signata miris iura disserit patris .  
Leges e veteris sinu novellae .  
Almis pectoribus liquantur ecce .  
Quae lucem populis dedere multis .*



III<sup>me</sup> Peinture  
fol. 352 b  
(Reproduction réservée)

Cette miniature, sans aucun doute, devait précéder l'Apocalypse (après le folio 441 b). En effet, le dos de cette peinture révèle encore les traces des grandes lettres du titre de la préface de Jérôme. On lit encore très bien de gauche à droite:

N C E P I S T L

C'est aussi sur le dos de ce tableau que se trouve l'acte de propriété de la Bible de Moutier-Grandval. Nous y reviendrons.

Les couleurs employées dans cette miniature sont sombres et opaques. Toutefois les draperies, les auréoles et quelques ornements sont en or et en argent. La peau des personnes est d'une blancheur rosée. Les arrière-plans sont tracés en bandes horizontales colorées en bleu clair, en bleu foncé, en violet et en gris.

Ces quatre miniatures sont intéressantes. La première et la seconde sont riches en couleurs. Quant aux troisième et quatrième peintures, elles sont plutôt ternes et grises. La composition générale d'un tableau est assez grossière. Les personnages sont presque des nains. Le tracé de leurs lignes est très prononcé. On peut prévoir, cependant, que dans quelques années, la main du moine-peintre sera plus heureuse et plus sûre.

## VI. Le Problème: la date de la Bible

A. *Deux thèses.* Nous abstrayons pour le moment les opinions des spécialistes pour retenir les affirmations des historiens jurassiens. Deux thèses s'affrontent, toutes deux surprises, toutes deux contradictoires. La première a éclos dans le cerveau de Speyr-Passavant lui-même. C'est d'ailleurs une thèse intéressante. Sa brochure entière ne traite que ce seul sujet: Alcuin, l'abbé de Tours, a écrit la Bible de Moutier-Grandval et l'a offerte à Charlemagne en l'an 801. Dernièrement encore, on s'est engagé sur cette voie.

La seconde fut suggérée par Gaullier<sup>1)</sup>. Quiquerez<sup>2)</sup>, puis M. l'abbé Daucourt<sup>3)</sup> et dernièrement l'auteur de l'article d'Alcuin dans le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, s'emparèrent de cette idée et affirmèrent qu'un moine de Moutier était l'auteur de la Bible de Grandval<sup>4)</sup>.

Or il s'agit de mettre au point, une fois pour toutes, ces différentes versions qui, répandues à la légère et sans esprit scientifique, faussent l'opinion et le jugement, et accréditent dans notre Jura de ces erreurs difficiles à déraciner.

B. *Notre thèse.* Ne vous étonnez donc pas si, à côté de ces deux thèses nous en énonçons une troisième, celle qui nous

<sup>1)</sup> Mémoires de l'Institut national genevois, 1854, t. I., p. 177-183.

<sup>2)</sup> Actes 1863, p. 155-161; Revue suisse de Beaux-Arts 1877, p. 17.

<sup>3)</sup> Hist. de la ville de Delémont, p. 124-126.

<sup>4)</sup> T. I., p. 161.

paraît être la vraie et que nous prouverons facilement: la Bible de Moutier a été écrite après la mort de Charlemagne.

a) *Destruction des deux thèses précédentes.* Il nous faut désormais niveler le terrain, faire table rase sur les écrits de nos devanciers. Retenons, pour l'instant, la seconde affirmation: un moine de Grandval serait l'auteur de la Bible. Or, nous ne savons même pas si le monastère de Moutier possédait un scriptorium, et surtout, un atelier de miniature. Une Bible comme la Bible de Grandval n'a pas été composée en quelques mois. Elle aurait été précédée aussi, ou du moins suivie, d'autres travaux. Et Moutier-Grandval n'aurait produit que ce chef-d'œuvre? On pourrait objecter que les archives de Moutier ont conservé un splendide original du IX<sup>e</sup> siècle. Il est daté du 24 mars 878<sup>1)</sup>. Cette objection n'en est pas une, car le document en question est d'abord un diplôme et ensuite il a été confectionné dans la chancellerie du roi Charles-le-Gros.

Revenons à la première thèse: Alcuin serait l'auteur, du moins aurait présidé à la confection de la Bible et il l'aurait offerte à Charlemagne en l'an 801. Si Speyr cherchait à attribuer la Bible de Grandval au grand artiste de Tours, nous en connaissons à présent les raisons. Mais si, après lui, certaines personnes tentèrent de prouver par tous les moyens, même aux dépens de la vérité, que la Bible a appartenu à Charlemagne, nous n'en soupçonnons point la cause.

Etait-ce pour donner plus de relief au chapitre de Moutier-Grandval ou au Jura? Pensez-donc, la Bible de Charlemagne nichait dans la maison Pilz à Delémont!

Nous établirons dans le cours de notre exposé, que cette Bible n'était pas encore écrite à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et qu'elle a été confectionnée quelques années après la mort de Charlemagne. Nous soulevons donc ici tout le problème de la minuscule carolingienne.

b) *La Bible de Grandval est une Bible tourangelle.*

1. *Histoire de la minuscule carolingienne.* Cette belle écriture — ordinairement appelée minuscule carolingienne ou minuscule franque ou simplement minuscule — se rencontre pour la première fois dans les manuscrits du royaume franc, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle. C'était l'époque où l'art, la science et la vie religieuse, sous la protection de Charlemagne, prenaient un nouvel essor. On se mit alors avec zèle à recueillir les manuscrits qui avaient sur-

<sup>1)</sup> Trouillat, I., 119.

vécu à l'antiquité et à les copier, et il fut tout naturel aussi de s'appliquer dès lors à écrire avec plus de soin. Grâce aux fréquents rapports qu'on avait avec l'Italie, on s'était de nouveau familiarisé avec de beaux modèles de l'ancienne écriture capitale des Romains, de l'onciale et de la demi-onciale et on imitait ces genres d'écriture avec grand succès. Pourtant la principale réforme calligraphique porta sur l'écriture vulgaire du pays, c'est-à-dire sur l'écriture mérovingienne, qui était la plus familière aux vieux copistes: on perfectionna cette laide écriture et on obtint une minuscule qui se distinguait par sa simplicité, sa netteté et sa beauté. On l'employa non seulement pour les manuscrits ordinaires, mais aussi pour les livres de luxe et bientôt elle supplanta complètement tous les autres genres d'écriture. C'est la minuscule qui aujourd'hui encore sert de base à notre écriture latine d'impression.

Le foyer de la vie artistique et scientifique de cette époque était l'école palatine (*schola palatina*), que Charlemagne encouragea personnellement et à laquelle il intéressa les hommes les plus instruits de la France et de l'étranger. C'est probablement dans cette école que la réforme de l'écriture commença; en tout cas elle doit avoir eu une part prépondérante à son développement. De là sont sortis vraisemblablement plusieurs des plus anciens manuscrits de luxe de l'époque carolingienne. Et il est à noter, que le plus ancien exemple daté de la minuscule carolingienne se trouve dans un Codex écrit à la demande de Charlemagne et de son épouse Hildegarde. D'ordinaire, l'école palatine avait sa résidence à Aix-la-Chapelle, mais souvent ses membres accompagnaient le roi dans ses voyages.

La nouvelle minuscule se répandit avec une rapidité surprenante dans toutes les provinces du royaume franc, et aussi, avec le temps, dans les pays voisins: en Italie, en Espagne, en Angleterre. Partout, elle remplaça les écritures nationales (sauf en Irlande), et elle devint l'écriture dominante en Occident. Dans la haute Italie et dans l'Italie centrale on la trouve, comme écriture de manuscrits, déjà dès le IX<sup>e</sup> siècle. Dans les bulles pontificales elle fut employée pour la première fois sous Clément II. (1046-1047). Dans le sud de l'Italie, elle eut longtemps à lutter avec l'écriture lombardique. Elle s'introduisit en Angleterre au X<sup>e</sup> siècle, tout d'abord pour les textes latins; à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, après la conquête normande,

elle y fut bientôt adoptée généralement. En Espagne, on la rencontre d'abord dans la Marche espagnole; dans les autres provinces, elle fut introduite à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et elle devint prédominante vers le milieu du XII<sup>e</sup><sup>1)</sup>.

2. *Origine de la minuscule carolingienne.* Il est établi que les lettres de la minuscule caroline dérivent de l'écriture mérovingienne ou écriture vulgaire. On peut aussi noter cette particularité dans le développement de l'écriture oncielle et demi-oncielle qui provenaient, elles aussi, des écritures vulgaires de leur époque. Quelques savants ont prétendu que la minuscule était née de la demi-oncielle romaine. Pour affirmer leur thèse, ils s'appuyaient sur la comparaison du *N* majuscule dans la demi-oncielle et dans la minuscule. Cette affirmation est à rejeter, car l'*N* majuscule se rencontre aussi dans l'écriture mérovingienne. Une autre preuve confond cette assertion; et point n'est besoin d'invoquer le caractère d'ensemble de la minuscule. Il suffit de comparer les lettres *a* et *g* de cette dernière avec les mêmes lettres *a* et *g* de la demi-oncielle pour remarquer qu'elles sont totalement différentes. D'ailleurs l'Ecole calligraphique de Tours distinguait fort bien ces deux écritures. Dans ce scriptorium, on se servait de la demi-oncielle pour mettre en lumière la première ligne des livres et des chapitres et pour la présentation des prologues. Notons cependant que ces deux écritures, la minuscule et la semi-oncielle, ont des liens de consanguinité, car certaines lettres se ressemblent étrangement: *d*, *e*, *f*, *s*, *t*. En effet, elles ont une origine commune puisque toutes deux sont issues de la cursive romaine, avec une nuance cependant: la semi-oncielle a été formée directement de la cursive, tandis que la minuscule l'a été indirectement par l'intermédiaire de l'écriture mérovingienne.
3. *Les caractères de la minuscule.* Ils se réduisent à deux. On sait que l'écriture mérovingienne, — dont le nom seul fait frémir les étudiants en paléographie — cherche à lier et lie effectivement toutes ses lettres. Au contraire, la minuscule caroline tend à les rendre indépendantes. Elle rejette donc les ligatures compliquées, et là où elle lie ses lettres, elle le fait par de simples lignes de liaisons qui n'entraînent aucune déformation.

---

1) Steffens, p. XVI.

4. *Les âges de la minuscule carolingienne.* Le développement de la minuscule franque se répartit sur cinq stades: la minuscule caroline primitive, la minuscule des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et chaque stade possède à lui seul ses caractères. Il importe de les connaître.

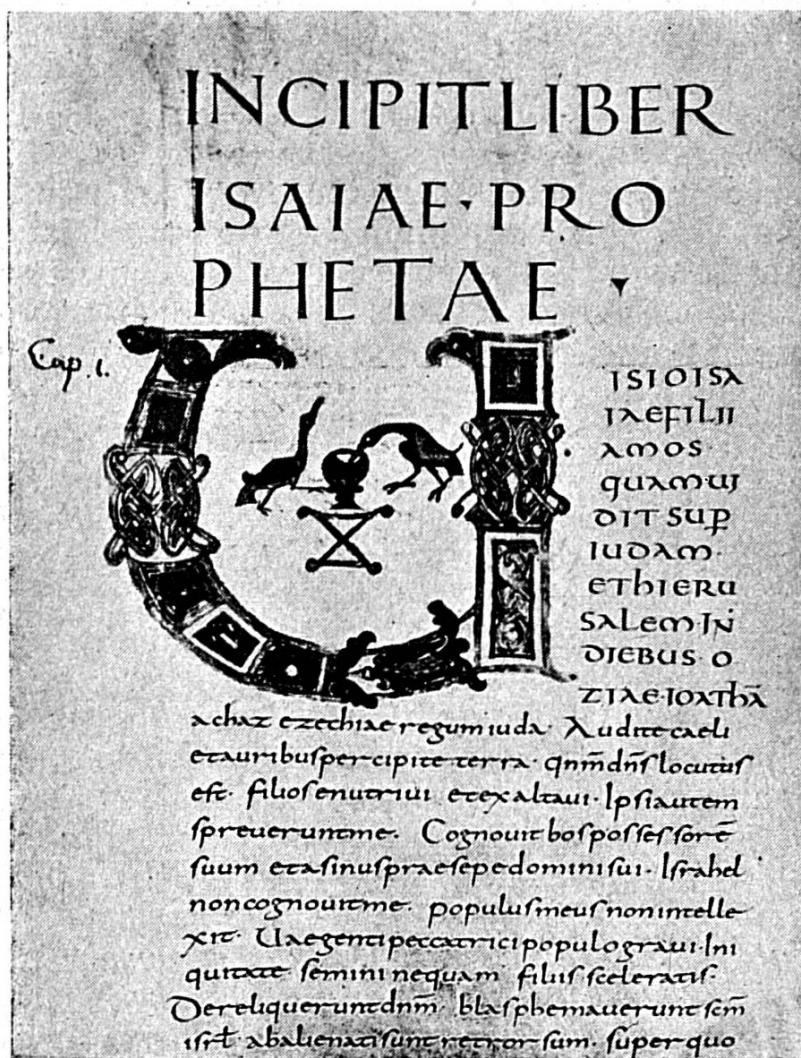
La réforme de l'écriture ne s'accomplit pas, cela va de soi, sans lutte, ni d'une manière uniforme dans toutes les écoles du royaume franc. Longtemps encore, aussi bien dans les manuscrits que dans les documents, on conserva certaines ligatures et formes archaïques de lettres. Elles se trouvent surtout dans la minuscule appelée carolingienne primitive, pour la période comprenant à peu près le dernier quart du VIII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du IX<sup>e</sup> siècle. Dans cette minuscule primitive les hastes supérieures sont d'ordinaire appuyées, en forme de massue; *a*, *c*, *e*, *g*, *t*, ont souvent encore des formes mérovingiennes; les panse de *d* et *q* souvent sont très larges; le dernier jambage de l'*m* et de l'*n* manque souvent de ligne de fuite et il n'est pas rare qu'il soit recourbé en dedans; *n* a souvent la forme majuscule; les abréviations n'ont pas encore toutes des formes fixes; on trouve encore un certain nombre d'anciennes ligatures.

Dans le cours du IX<sup>e</sup> siècle, la minuscule se perfectionna de plus en plus en acquérant plus de régularité et en se débarrassant davantage des anciennes traces de l'écriture mérovingienne: alors commence la période de la minuscule perfectionnée. En général, ses lettres ont une apparence forte et belle. Les hastes supérieures perdent de plus en plus leur forme de massue. L'*i* et le dernier jambage de *m*, *n*, *u*, ainsi que les hastes de *d* et de *h* ont plus fréquemment qu'auparavant des lignes de fuite formant un angle aigu ou un angle droit; souvent d'ailleurs ces lignes manquent encore, ou bien il n'y a que des coups de plume: *i* et *u* portent souvent aussi en haut un petit coup de plume. Parfois on rencontre des formes archaïques et des ligatures, en particulier l'*a* ouvert et la forme *cc* de l'*a*, de plus le *g* ouvert et la ligature *rt*.

L'évolution de la minuscule se poursuit lentement. Au X<sup>e</sup> siècle, les formes archaïques deviennent plus rares. Les hastes supérieures d'ordinaire n'affectent plus la forme de massue. Cependant, en certains manuscrits, on rencontre encore l'*a* ouvert et la ligature *rt*. Pour le reste, l'écriture accuse souvent les tristes conditions politiques et économiques du X<sup>e</sup> siècle: elle est souvent négligée.

gée et grossière. Les copistes sont moins exercés dans leur art et ont moins de sens artistique que ceux du IX<sup>e</sup> siècle.

Au XI<sup>e</sup> siècle on écrit avec plus de soin et plus de goût. Les hastes supérieures possèdent souvent des traits



Lettre et texte de la Bible de Grandval

fol. 141 b

(Reproduction réservée)

d'ornement, même quelquefois déjà elles sont fourchues. Quelques nouveautés importantes se sont introduites : 1) Souvent, à la fin des mots, on commence à employer le petit s rond au lieu de l's long; 2) On introduit le W ou w dans les mots allemands; 3) On commence à indiquer parfois la séparation des mots à la fin des lignes par un trait d'union; 4) On fait un plus grand usage des abréviations qu'auparavant.

Nous trouvons toujours encore, mais rarement, quelques ligatures anciennes.

A partir du XII<sup>e</sup> siècle, la minuscule carolingienne atteignit l'apogée de son développement. Les lettres ont une belle apparence, les mots sont bien séparés. Presque toutes les lettres commencent et finissent par une légère ligne de fuite; très souvent les hastes supérieures sont fourchues. On commence à donner des traits diacritiques au double *i*, pour le distinguer de l'*u*, et plus tard, quelquefois, on donne aussi à l'*i* simple un trait diacritique. Les abréviations deviennent toujours plus nombreuses et plus variées. Une innovation importante se fait jour, qui plus tard devait avoir de grandes conséquences: les arcs arrondis des lettres sont de plus en plus remplacés par des arcs pointus (forme d'écriture qui se rencontre quelquefois déjà au XI<sup>e</sup> siècle); les lettres prennent donc un aspect anguleux et ainsi se trouve préparé le passage à la minuscule gothique<sup>1)</sup>.

5. *La Bible de Grandval appartient au second stade de la minuscule.* On a dit, faussement d'ailleurs, que Charlemagne avait publié des ordonnances sur l'écriture. En réalité, l'ordonnance de Charles concernant l'écriture a trait surtout à l'amélioration du texte des livres ecclésiastiques. Le 23 mars 789, il donnait une *admonitio generalis*, dans laquelle les clercs sont exhortés à vouer tous leurs soins pour faire copier correctement les livres saints: *Psalmos, notas, compotum, grammaticam per singula monasteria vel episcopia et libros catholicos bene emendate; quia saepe, dum bene aliqui Deum rogare cupiunt, sed per inemendatos libros male rogan*. Et pueros vestros non sinite eos vel legendo vel scibendo corrumpere; et si opus est evangelium, psalterium et missale scribere perfectae aetatis homines sribant cum omni diligentia<sup>2)</sup>). Alcuin, le savant moine d'York<sup>3)</sup>), que Charles avait rencontré à Parme en 781, devint le chef de l'école palatine. Le futur empereur vit en lui l'homme qu'il cherchait pour ramener dans ses Etats la culture des lettres proscrites par la barbarie des âges précédents. Dans une missive adressée vers l'an 800 à Gisèle, sœur de Charlemagne, Alcuin lui écrit: *Totius forsitan Evangelii expositionem direxerim vobis,*

1) Steffens, p. XVI et XVII.

2) A. Boretius, *Capitularia regum Francorum*, I., 22, cap. 72, p. 60, dans les *Monumenta Germaniae historica*.

3) Sur Alcuin, cf. l'excellente monographie de A.-M. Jacquin; *A travers l'histoire de France*, p. 19 à 30. Lille et Lyon 1925.

*si me non occupasset domni regis praeceptum in emendatione Veteris Novique Testamenti<sup>1)</sup>*). Il résulte donc, d'après ce texte, la part prise par Alcuin à la révision de la Bible. Grâce à lui, celle-ci est examinée avec soin et il sortira du scriptorium de Tours de superbes manuscrits. Déjà en 781, l'année même de la rencontre de Charles et d'Alcuin à Parme, sur la demande du roi et de la reine Hildegarde, Godesscalc confectionne un Evangéliaire. C'est un *Codex aureus*: le parchemin est coloré en pourpre, les lettres sont écrites en or et les titres en argent. Ce splendide manuscrit fut achevé avant le 30 avril 783. Ce codex est un des premiers exemples datés de ce genre d'écriture. Ses caractéristiques (*a* a la forme *cc*, *d* a la panse large, etc.) ne se rencontrent point dans la Bible de Moutier ni même dans la Bible de Zurich qui est antérieure pourtant à la précédente. La minuscule de la Bible de Zurich, comparée à celle du *Codex aureus* a déjà fait de grands progrès. Ses lettres ont plus d'assurance et sont mieux équilibrées. Cette Bible a été écrite aux environs de l'an 800, plutôt après qu'avant. Et si nous comparons la Bible de Zurich avec la Bible de Grandval, nous sommes frappés par l'écriture plus soignée, plus artistique et plus élégante de cette dernière, et sans hésitation aucune, nous rattachons la Bible de Moutier-Grandval aux premières années du second stade de la minuscule, soit entre les années 820 et 830.

#### 6. *Les écritures de la Bible de Grandval. Examinons-les.*

a') Les mains. Vingt-neuf scribes ont concouru à la confection de la Bible de Grandval. Nous ne parlons pas, pour le moment, des miniaturistes. Ces vingt-neuf «escrivains» se sont distribués la tâche ainsi:

1. f. 2 a à 4 b — 1<sup>er</sup> cahier.
2. f. 6 a à 54 b — II<sup>me</sup> à VII<sup>me</sup> cahier. Ce scribe-ci a commencé le VIII<sup>me</sup> cahier, f. 55 a.
3. f. 55 a à 70 b — VIII<sup>me</sup> et IX<sup>me</sup> cahier. Le copiste précédent a tracé les douze premières lignes de la première colonne et le premier mot de la treizième ligne: *tabulum*. Un autre copiste a continué, car l'écriture désormais est penchée vers la droite.
4. f. 71 a à 78 b — X<sup>me</sup> cahier. Autre scribe.
5. f. 79 a à 92 b — XI<sup>me</sup> et XII<sup>me</sup> cahier. A cette page, 92 b, le copiste a serré son écriture.

<sup>1)</sup> dom Quentin, p. 267.

6. f. 93 a à 98 b — XIII<sup>me</sup> cahier.
7. f. 99 a à 130 b — XIV<sup>me</sup> à XVII<sup>me</sup> cahier. Ce même copiste a écrit le XV<sup>me</sup> cahier (f. 107 a), le XVI<sup>me</sup> (f. 115 a) et le XVII<sup>me</sup> (f. 123 a). A la page 130 b, le copiste, pour pouvoir terminer sa transcription, a serré son écriture.
8. f. 131 a à 140 b — XVIII<sup>me</sup> cahier, écriture assez grande.
9. f. 141 a à 172 b — XIX<sup>me</sup> à XXII<sup>me</sup> cahier. L'écriture de la dernière page des XIX<sup>me</sup>, XX<sup>me</sup>, XXI<sup>me</sup> cahiers n'est pas serrée.
10. f. 173 a à 181 b — XXIII<sup>me</sup> cahier. Ecriture plus petite.
11. f. 182 a à 188 b — XXIV<sup>me</sup> cahier. Ecriture plus fine, moins serrée.
12. f. 189 a à 224 b — XXV<sup>me</sup> à XXIX<sup>me</sup> cahier. Encre noire.
13. f. 225 a à 232 b — XXX<sup>me</sup> cahier. Ecriture moins belle; encre brune pâle.
14. f. 233 a à 240 b — XXXI<sup>me</sup> cahier. Après une première page en minuscule (233 a) et une deuxième en semi-onciale (fin 233 a et 233 b), les psaumes commencent à la page 234 a et sont écrits d'une manière très fine.
15. f. 241 a à 248 b — XXXII<sup>me</sup> cahier. Dans les psaumes mêmes, après le XXXI<sup>me</sup> cahier (f. 240 b), on rencontre une nouvelle main. Cette écriture-ci (241 a) est plus fine et plus régulière encore et un peu plus grande.

On a prétendu, dans les psaumes, que les signes de ponctuation ont été ajoutés plus tard (point virgule renversé, le simple point, trois points dont la tête se trouve en bas). Nous ne pouvons l'admettre, car, si les signes de ponctuation sont de couleur noire, l'écriture est noire, et s'ils sont pâles, l'écriture est pâle. Cf. les folios 236 b, 237 a, 240 a, 241 a, 241 b, 242 a, 244 a, 246 a, 246 b, 247 a, 248 b.
16. f. 249 a à 264 b — XXXIII<sup>me</sup> à XXXIV<sup>me</sup> cahier. Ecriture très large.
17. f. 265 a à 284 b — XXXV<sup>me</sup> à XXXVII<sup>me</sup> cahier.
18. f. 285 a à 292 b — XXXVIII<sup>me</sup> cahier. Le folio 285 est écrit dans une belle demi-onciale.
19. f. 293 a à 308 b — XXXIX<sup>me</sup> à XL<sup>me</sup> cahier. Belle écriture, plus soignée.
20. f. 309 a à 315 b — XLI<sup>me</sup> cahier. Ecriture moins belle, plus serrée, plus large. D'ailleurs ce copiste-ci a terminé le XLI<sup>me</sup> cahier avec les folios 316 a et 316 b et il a commencé le XLII<sup>me</sup> cahier avec le folio 317 a.

21. f. 317 a à 320 b — XLII<sup>me</sup> cahier. Belle écriture.
22. f. 321 a à 328 b — XLIII<sup>me</sup> cahier. Ici aussi, le copiste n'a pas terminé son cahier. Il s'est arrêté à la page 326 b. Un autre copiste a écrit les folios 327 a, 327 b, 328 a et 328 b. Cette assertion se prouve non seulement par l'écriture qui est plus belle que la précédente, mais aussi par l'encre qui est plus brune. Ce scribe (f. 327 a à 328 b), couche fortement les *a* et tend à fermer la queue des *g*.
23. f. 329 a à 346 b — XLIV<sup>me</sup> et XLV<sup>me</sup> cahiers. Ecriture plus petite.
24. f. 347 a à 348 b — XLV<sup>me</sup> cahier. Ces deux pages révèlent une écriture plus fine encore. Ce sont les tables des chapitres des Evangiles.
25. f. 349 a à 357 b — XLVI<sup>me</sup> et XLVII<sup>me</sup> cahiers. Ecriture peu régulière. Grande correction à partir de la trente-troisième ligne de la seconde colonne du folio 349 a.
26. f. 358 a à 389 b — XLVIII<sup>me</sup> à LI<sup>me</sup> cahier. Ecriture peu régulière.
27. f. 390 a à 407 b — LII<sup>me</sup> et LIII<sup>me</sup> cahiers. Ecriture peu régulière. Notez à la page 407 a et 407 b, le nombre illimité d'abréviations.
28. f. 408 b à 409 b — LIV<sup>me</sup> cahier. Ecriture très fine dans les tables des épîtres de Paul.
29. f. 410 a à 448 b — LV<sup>me</sup> à LIX<sup>me</sup> cahier. Très belle écriture. Les hastes des *b*, *d*, *h*, *I*, sont très longues. Aux folios 427 a et 447 a, les queues des *p* et des *q* sont longues.

*b')* Les différentes écritures de la Bible. A côté de la minuscule carolingienne, nous avons encore dans la Bible de Grandval quatre sortes d'écritures : la *capitalis quadrata* ou *carrée*, la *capitalis rustica* ou *rustique*, l'*onciale* et cinq *semi-onciales*. Chaque livre se présente à peu près de cette manière :

Le titre est écrit en capitale carrée;  
Le sous-titre en onciale;  
Une ou quelques lignes en demi-onciale;  
Le reste en minuscule.

Le colophon ou fin des pages est généralement écrit en capitale rustique. Au folio 141 a, il est écrit en capitale carrée. Les préfaces et le commencement des livres sont quelquefois écrits en minuscule plus large et plus élégante.

*c')* La séparation des phrases est indiquée par le point au-dessus de la ligne. Les mots sont généralement espacés.

d') Il y a peu d'abréviations et elles sont régulières: *que* = :, *atque*, f. 2 a, I<sup>re</sup> col. lig. 43; *denique*, ligne 45; *bus* = : *voluminibus*, fol. 2 a, II, 31; *hominibus*, ligne 32; *t'* = *tus*, *intestatus*, *ei'* = *eius* (f. 315 b); *IHS XPS* = *Jesus Christus* (f. 247 a, 315 b, 359 a). Un copiste, s'il dispose de peu de place abrège énormément.

e') En dehors de quelques lettres, les ligatures ne comptent pas dans la Bible de Moutier.

f') Les corrections. Il est manifeste que la Bible de Grandval a été corrigée par le maître qui a présidé à sa confection. Cf. les folios 372 a, 378 a, 331 a. On peut se rendre compte ici que le correcteur a la main plus légère que le copiste; l'encre employée pour la correction est plus noire. Il en est de même aux folios: 11 b, I, 39; 13 a, II, 11; 16 b, I, 49; 18 a, II, 38 et 39; 41 b, I, 41 à 44; 44 a, II, 33 à 35, etc. A la ligne 13 de la deuxième colonne du folio 86 a, le copiste a oublié une phrase que le correcteur a inscrite à la fin de la colonne avec un signe de renvoi.

Quand le parchemin a un défaut, comme à la page 163 b (I, 25 sv.), le copiste ne trace aucun caractère sur le défaut. Il s'en suit une sorte de lune blanche au milieu de la page (Cf. aussi p. 176 b, II).

g') Un directeur a présidé à la confection de la Bible. Nous remarquons son attestation dans la marge des folios, en bas: f. 309 a, *in prm. fol.*; 310 a, *in secd. fol.*; 311 a, *in III fol.*; 314 a, *in VI fol.*; 315 a, *in VII fol.*

h') Les remarques dans les marges. Deux annotations dans les marges, l'une contemporaine à la confection de la Bible, l'autre moderne, du XVI<sup>me</sup> siècle probablement. La première est en chiffres romains de couleur rouge, la seconde en écriture française de couleur noire pâle. Celle-ci est l'œuvre d'un chanoine de Grandval. Ces deux annotations mentionnent le nombre des chapitres.

i') Les marges de certaines pages ont été coupées à une époque où probablement le parchemin était très cher (fol. 196, 251, 288, 305, 330, 331, 332, 333, 347, 370). Les pages 154 a et 154 b ont été complétées au XVI<sup>me</sup> siècle par un chanoine. Le tiers gauche du folio 408 b a été aussi coupé (tables des épîtres de Paul). Il est actuellement remplacé par une lamelle de parchemin blanc. Cette coupure a eu lieu bien après la confection de la Bible, car les chiffres des cahiers 25 et 26 ne figurent point au bas des pages.

De même que l'on peut, par un examen attentif des manuscrits en minuscule qui sont datés, arriver à détermi-

ner l'âge des manuscrits non datés, de même nous pouvons établir à quelles écoles ils appartiennent. Les caractères de la Bible de Grandval nous la rattachent à l'école calligraphique de Tours. Ces caractères, nous les dégagrons mieux dans l'examen des initiales et des onze peintures ou miniatures.

7. *Examen des onze miniatures et des initiales.* Par l'examen sérieux de l'écriture de la Bible de Moutier-Grandval, nous sommes arrivés à en fixer d'assez près la date. Elle se place, comme manuscrit, non pas comme enluminures, entre les plus jeunes bibles de l'époque de l'abbé de Tours, Frédégise (Bibles de Zurich et de Berne) et la Bible de Rorigon (Paris, Biblio. Nat. Lat. 3), donc tout au début de la seconde période de la minuscule, entre les années 820 et 830. Ceci est incontestable.

En elle-même, la Bible de Grandval ne porte aucune indication sur l'origine de sa confection. Sort-elle du *scriptorium* de Tours plutôt que de celui de Bobbio, personne ne peut l'affirmer s'il n'a pas étudié le manuscrit. Or il existe des bibles qui ont été fabriquées à Tours. Nous les connaissons même. Et si nous comparons la Bible de Grandval avec ces bibles, nous observons qu'elles recèlent toutes les mêmes caractères paléographiques et artistiques. La Bible de Grandval est donc une bible tourangelle. Cette découverte n'est pas surprenante. Tours fabriquait des bibles comme nos imprimeries fabriquent des livres, toutes proportions gardées. Köhler, qui a étudié avec compétence cette grave question et qui s'est placé au point de vue de l'histoire de l'art, nous dresse le tableau suivant des bibles de Tours :

Sous l'abbé Alcuin 796-804	Sous l'abbé Adélard 834-843
Bible de St Gall	Bible de Rorigon
Bible de Monza	Bible de Grandval
Sous l'abbé Frédégise 807-834	Bible de Bamberg
Bible de Bâle	Sous l'abbé Vivien 843-851
Bible de Zurich	Bible de Vivien <sup>1)</sup>
Bible de Berne	

Or dans toutes ces bibles (dont on vient de parler), nous rencontrons de frappantes analogies avec celle de Grandval et nous ne pouvons cependant pas dire qu'elles ont été copiées les unes sur les autres, car dès qu'une bible était terminée, elle était livrée par l'Ecole de Tours à son acheteur. Mais nous

<sup>1)</sup> *Die Schule von Tours*, p. 434 et 435.

pouvons affirmer qu'il y eut des modèles vieillis, des manuscrits plus ou moins anciens, raturés, corrigés. C'est ainsi que M. André Michel a pu écrire dans son *Histoire de l'Art*, que la Bible du comte Vivien a eu sa préparation immédiate dans les Bibles de Glanfeuil et de Grandval<sup>1)</sup>.

Cherchons donc en quoi consistent ces analogies, et énonçons le problème: La Bible de Moutier n'a pas été enluminée à la même époque où elle fut écrite, en d'autres termes: les anciennes, petites et grêles initiales furent remplacées plus tard par de plus belles et de plus riches.

a') *La confection de la Bible.* En effet, une partie de l'ornementation de la Bible de Grandval est contemporaine de son écriture. Ce sont les tables des épîtres de St Paul (fol. 408 b et 409 a). Ces peintures-ci en formes d'arcades sont de la même époque que le texte (820-830). Les tables des canons des Evangiles (fol. 349 b, 350 a, 350 b, 351 a) sont identiques aux tables des épîtres de St Paul; elles sont postérieures à elles cependant, en ce sens que les deux constructions qui figurent des deux côtés du plein cintre, ont été ajoutées dans les dernières années de Frédégise (830-834) ou plutôt dans les premières années d'Adélar (834-836).

Quant aux quatre grandes miniatures, d'après leurs caractères, elles ont été ajoutées dans la suite. Elles sont plus jeunes que les tables des Evangiles et elles ne sont pas plus vieilles que les peintures correspondantes qui ornent la Bible du comte Vivien. Celles-ci, nous le savons, sont postérieures aux années 840<sup>2)</sup>). Nous avons donc maintenant un terme *post quem* sur les miniatures de la Bible de Grandval, — dix années, 830-840 — comme nous en avons un pour sa confection. Nous pouvons alors assigner comme date à la Bible de Grandval les années comprises entre 820 et 840. Nous allons le prouver.

b') *Le remaniement de la Bible.*

1'. *Les peintures.* L'encadrement de la première page (fol. 1 b), le haut des tables des canons des Evangiles, les quatre miniatures et les belles initiales sont à placer dans le groupe des manuscrits de l'abbé de Tours, Adélar (834-843). La Bible de Grandval se distingue de

1) T. I., p. 357.

2) Nous sommes arrivés à la même conclusion, par l'étude matérielle des cahiers, savoir que ces miniatures ont été ajoutées plus tard Cf. p. 176.

la Bible de Rorigon<sup>1)</sup> par l'emploi de certains motifs et surtout par l'emploi de l'or et de l'argent. Cette remarque a son importance, car elle prouve que la décoration de notre première page date du début des traitements des folios avec de l'or et de l'argent. Les car-



Une des lettres remaniées

fol. 52 a.

Le miniaturiste en agrandissant la lettre a empiété en haut à droite sur l'I de *Incipit* ainsi que sur le N de *Numeri*. Pour rétablir le texte, le calligraphe a inscrit un I dans le N de *Incipit*, et a ajouté un petit N devant VMERI

(Reproduction réservée)

touches et les entrelacs sont contournés d'argent sur des fonds verts et sur des rectangles or et vert à entrelacs d'or bordés de couleur rouge. De cette observation il découle qu'il n'existe point une longue période en-

1) Cf. Tableau p. 199.

tre la confection de la Bible de Grandval et son remaniement. A cette période aussi, il faut rattacher les tables des canons des Evangiles qui ont été enlaidis par la construction assez lourde de deux maisons. Ces tables sont déformées et d'un goût douteux.

2'. *Les Initiales.* Si l'on ouvre la Bible de Grandval, on distingue à certaines pages, de vilaines taches grisâtres et brunes qui encadrent l'initiale. Cette annotation, toute matérielle, nous fait conclure au remaniement des lettres.

a") *Les petites initiales originelles.* Quelques-unes des petites initiales — il y en a très peu — n'ont pas été remaniées. Elles sont grêles, des plus simples et de couleur rouge. Ce sont: *V* (fol. 307 b, 5 cm.); *E* (fol. 410 a, 1<sup>re</sup> col. 37 mm.); *P* (fol. 410 a, 2<sup>me</sup> col. 5 cm.).

b") *Les petites initiales remaniées.* Elles sont plus nombreuses que les précédentes. Elles ont été modifiées de deux façons: 1<sup>o</sup> le miniaturiste s'est contenté d'inscrire une bande d'or dans la lettre rouge: *T* (fol. 80 a, 48 mm.); 2<sup>o</sup> le miniaturiste a orné ces petites lettres de motifs en couleur: *C* (fol. 321 a, 22 mm.), lettre rouge originelle. Le peintre a dessiné plus tard une rosace rouge et or à l'intérieur de la boucle. *P* (fol. 417 a, 55 mm.), lettre rouge originelle avec un *S* d'or sur la queue du *P*; en haut, à gauche de la lettre une feuille bleue; à l'intérieur de la boucle un entrelac or et rouge sur des fonds bleus et violets. *O* (fol. 418 b, 4 cm.). On perçoit la trace de l'ancien *O* plus petit. La lettre d'à présent est rouge avec des teintes vertes et argentées. A l'intérieur un vase d'or. *P* (fol. 422 a, 6 cm.), lettre originelle rouge entourée d'une guirlande d'or. Vase d'or à l'intérieur de la boucle. Au-dessus de la lettre, des entrelacs d'or rouge, sur fonds verts. *P* (fol. 432 b, 7 cm.), la lettre rouge primitive existe encore, mais avec adjonction d'une guirlande violette; inscription d'un trait d'or au milieu de la lettre rouge; oiseau d'or dans la boucle.

c") *Les grandes initiales remaniées.* Parmi les cinquante-six grandes initiales que nous relevons dans la Bible de Moutier-Grandval, une trentaine méritent notre attention. Toutes ont été remaniées. Leur grandeur nous étonne d'abord. La plus allongée atteint 32 cm. (F.

fol. 2 a). Les autres varient entre 226 mm. et 5 cm.<sup>1)</sup>. Lors de la confection de la Bible de Grandval, l'initiale était des plus simples, de couleur rouge. Nue, elle se perdait dans un grand espace vide qui lui avait été réservé par le copiste. A mesure que la minuscule se perfectionnait, les miniaturistes de Tours, comme d'ailleurs les copistes ou calligraphes ont cherché à donner plus d'ampleur et d'allure à leurs lettres. Admirons donc ces innombrables motifs qui ornent les initiales de la Bible de Grandval; leur composition peut s'expliquer par un lent phénomène de maturation ou mieux peut-être, par la trouvaille d'un esprit précoce. La forme des lettres, leur ornementation surtout, le mariage des couleurs, tous ces caractères sont le patrimoine de la peinture de Tours. A ce point de vue artistique, la Bible de Moutier est un des plus beaux manuscrits confectionnés sous l'abbé Adélard. Sans doute, les initiales de la Bible de Grandval ne possèdent pas encore une forme parfaite et bien équilibrée comme celles de la Bible de Vivien, mais elles dépassent de beaucoup celles de la Bible de Rorigon. Des analogies se retrouvent, cependant, dans tous ces manuscrits et à partir de la Bible de Grandval nous découvrons souvent un nombre plus considérable de motifs identiques.

Nous avons:

- des vases *F* fol. 2 a; *E* fol. 182 a; *F* fol. 340 a, etc.;
- des oiseaux *D* fol. 6 a; *H* fol. 26 a; *F* fol. 111 b; *E* fol. 120 b; *V* fol. 141 b; *E* f. 216 a; *C* fol. 225 a; *O* fol. 260 b, etc.;
- des mains *V* fol. 41 a, etc.;
- des fleurs *P* fol. 89 b, etc.;
- des serpents *V* fol. 225 b, etc.;

<sup>1)</sup> Voici la liste des initiales intéressantes. Nous donnons les mesures en cm. Le premier chiffre indique le folio où se trouve l'initiale; *F.* 2 a, 32 $\frac{1}{2}$ ; *D.* 6 a, 102 mm.; *I.* 7 a, 226 mm.; *H.* 26 a, 10; *V.* 41 a, 8; *L.* 52 a, 10 $\frac{1}{2}$ ; *H.* 67 b, 9; *E.* 81 a, 8; *P.* 89 b, 13; *J.* 97 b, 16 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 99 a, 8 $\frac{1}{2}$ ; *F.* 100 a, 19 $\frac{1}{2}$ ; *F.* 111 b, 11; *E.* 120 b, 10 $\frac{1}{2}$ ; *N.* 141 a, 6; *V.* 141 b, 8 $\frac{1}{2}$ ; *E.* 182 a, 7 $\frac{1}{2}$ ; *A.* 201 b, 5 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 210 a, 6 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 212 b, 6 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 213 b, 6 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 216 a, 6 $\frac{1}{2}$ ; *E.* 216 a, 6 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 217 a, 6 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 220 a, 5 $\frac{1}{2}$ ; *C.* 225 a, 8 $\frac{1}{2}$ ; *V.* 225 b, 10; *B.* 234 a, 13 $\frac{1}{2}$ ; *J.* 249 a, 20 $\frac{1}{2}$ ; *P.* 250 a, 18; *V.* 258 a, 8; *O.* 260 b, 6 $\frac{1}{2}$ ; *D.* 262 b, 10 $\frac{1}{2}$ ; *O.* 269 a, 4 $\frac{1}{2}$ ; *S.* 285 a, 7; *A.* 285 b, 9 $\frac{1}{2}$ ; *C.* 295 a, 9 $\frac{1}{2}$ ; *J.* 308 a, 18; *J.* 316 b, 16 $\frac{1}{2}$ ; *T.* 321 a, 10 $\frac{1}{2}$ ; *A.* 324 a, 4 $\frac{1}{2}$ ; *E.* 329 b, 11 $\frac{1}{2}$ ; *F.* 340 a, 17 $\frac{1}{2}$ ; *B.* 349 a, 12; *Lj.* (ligature) 353 a, 15 $\frac{1}{2}$ ; *J.* 363 a, 5; *L.* 370 a, 6 $\frac{1}{2}$ ; *Q.* 370 a, 5; *J.* 382 a, 7; *P.* 390 b, 17; *J.* 402 b, 16 $\frac{1}{2}$ ; *P.* 404 b, 10; *S.* 405 a, 6; *Q.* 406 a, 5; *P.* 411 b, 18; *A.* 442 b, 12.

des têtes *V* fol. 225 b; *P* fol. 390 b, etc.;  
une femme *D* fol. 262 b;  
des animaux *D* fol. 6 a; *V* fol. 225 b; *A* fol. 285 b; *C* fol. 295 a; *E* fol. 329 b; *P* fol. 390 b, fol. 409 a, etc.;  
des lièvres *E* fol. 329 b; *I* fol. 7 a, etc.  
des entrelacs surtout *F* fol. 2 a; *J* fol. 7 a; *F* fol. 100 a  
etc., etc.

Tous ces motifs sont généralement en couleurs naturelles. Les deux coqs qui sont placés dans la boucle du *D* au fol. 6 a, ont la crête rouge. Celui de droite se drape dans une robe d'argent à plumes d'or; celui de gauche, dans une robe d'or à plumes d'argent. Les pattes de ce dernier sont bleues, d'or de celui de droite. Au-dessus d'eux, deux oiseaux bleus picotent du raisin noir; au-dessous, deux lions d'or couchés<sup>1)</sup>.

A l'intérieur de la lettre *C* de la page 225 a, l'oiseau est habillé d'une robe d'or. Ses pattes sont rouges, ses plumes vertes et son bec bleu. La lettre *V* du folio 225 b est intéressante: oiseau d'or sur fond vert, main d'or sur fond bleu, tête d'or, main d'or sur fond vert; un animal doré cherche à boire dans un vase d'or. Une femme vêtue d'une robe d'argent, d'un manteau rouge aux plis d'or, d'un voile d'or est encadrée par la lettre initiale *D* au fol. 262 b du livre de la Sagesse. Son chef est entouré d'une auréole verte. Elle tient dans sa main droite un livre à couverture rouge et aux tranches d'or; dans sa main gauche un bâton. La lettre *B* au début des psaumes (fol. 234 a) représente David qui dompte un lion. A l'intérieur du *C* au fol. 295 a, un animal d'or, contourné de couleur rouge, fait le beau. Sa queue est prise entre ses jambes et il tire la langue. Le petit trait ou laguette de la lettre *E* au folio 329 b supporte un lièvre doré aux aguets. Ses deux longues oreilles se dressent majestueusement sur sa tête.

Dans toutes ces initiales, les métaux dominent sur des fonds gris, rouges, bleus, verts, violets. Nous obtenons ainsi un ensemble des plus féériques.

---

1) Un fac-similé en couleur de cette initiale, dû à la main de Quiqueréz se trouve dans un de ses manuscrits (H. T. 23) à la Bibliothèque universitaire de Bâle. Malheureusement, les couleurs ne sont pas très exactes; le corps du coq de droite est bleu; les plumes de celui de gauche sont bleues; aucune trace d'argent; la bande où se trouve inscrit en capitales d'or *Sancti Hieronimi* est de couleur verte tandis que sur l'original, elle est violette, etc. Quiqueréz a peint aussi le folio 99 a. Ici aussi les couleurs ne sont pas exactement conformes à l'original.

3'. *Le texte illustré de la Bible.* C'est surtout du folio 7 a que nous voulons parler. Le miniaturiste ne s'est pas contenté, ici, d'enjoliver l'initiale *I*; il a ajouté, à l'or, à la 17<sup>me</sup> ligne des entrelacs, à la 30<sup>me</sup> un lièvre traçant, à la 40<sup>me</sup>, des oiseaux. Dans la seconde colonne, aux



Une des plus belles lettres

fol. 234 a.

(Reproduction réservée)

4<sup>me</sup>, 27<sup>me</sup> et 33<sup>me</sup> lignes, des entrelacs d'or. Il a peint, de plus, le monogramme du Christ en or (lettres grecques) au-dessus de l'*I* de Incipit<sup>1</sup>). L'alpha et l'oméga sont suspendus aux bras de la croix. Nous retrouvons ce même monogramme au folio 285 a.

<sup>1</sup>) On l'appelle Chrisme ou Chrismon. Les six lettres grecques qui constituent le Chrisme sont I H S (iota, êta, sigma), abréviation par contraction de Jésus; X P (chi et rho), abréviation par suspension de Christos.

4'. *Les titres de la Bible.* Nous ne reviendrons pas sur l'*Incipit* du début de la Bible (fol. 1 b). Nous avions divisé les initiales en initiales originelles et en initiales remaniées; nous pouvons établir cette distinction pour les titres.

a'') les titres originaux sont inscrits en capitale rouge et les sous-titres en onciale noire. On ne remarque aucune trace de remaniement. Tels sont l'*Incipit liber Exodus* (fol. 26 a), l'*Incipit liber Ruth* (fol. 97 b), l'*Incipit regum liber primus*, (fol. 100 a), etc.

b'') les titres ont été modifiés de cinq façons. Nous nous basons, cette fois-ci, sur l'étude matérielle des lettres: 1'') les lettres premières rouges ont été effacées pour faire place à des lettres capitales et onciales d'or (fol. 2 a). 2'') l'inscription de certains titres en capitale et onciale d'or sur bandes violettes (fol. 6 a). Exemple:

Lignes 1 capitale rouge  
2   »   or sur bande violette  
3   »   rouge  
4-5 onciale or sur bande violette  
6-7   »   rouge  
8-9   »   or sur bande violette  
10-11   »   rouge  
12-13   »   noire  
14 sv semi-onciale noire

3'') l'inscription de certains titres en capitale argent sur bandes violettes (fol. 67 b):

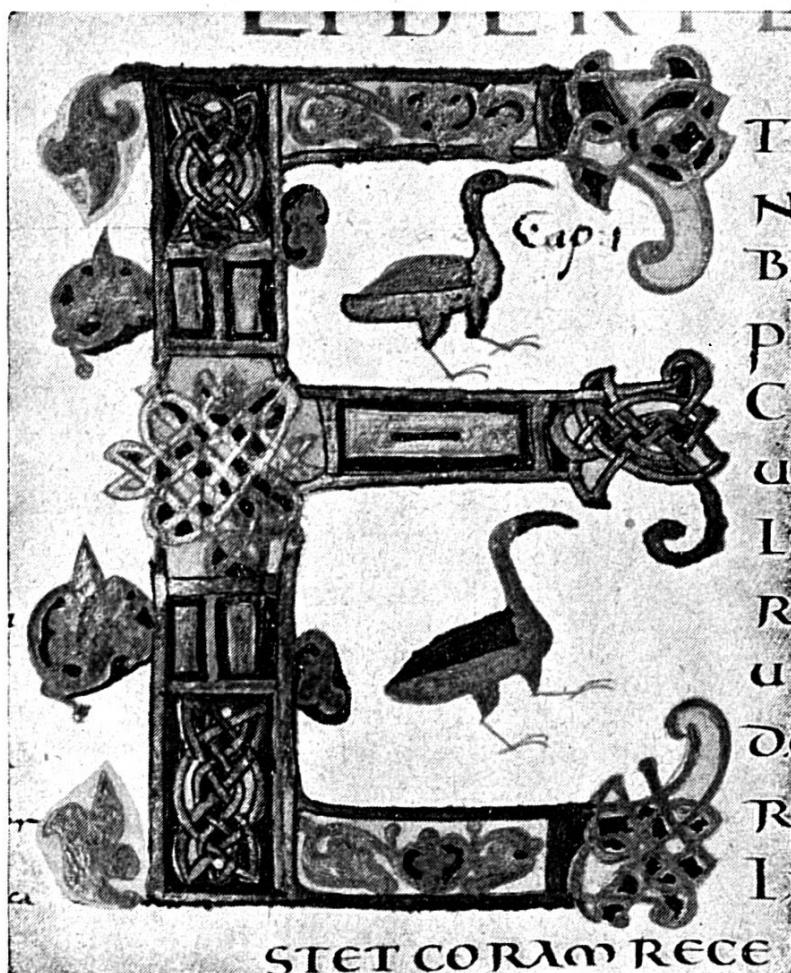
Lignes 1 capitale rouge  
2   »   argent sur bande violette  
3   »   rouge  
4-13 onciale noire  
14 sv minuscule

4'') le changement de certaines lettres capitales rouges en capitales or et argent (fol. 89 b; 99 a);

5'') le changement de certaines lettres capitales rouges en capitales noires (fol. 141 a), etc.

C. *Notre conclusion.* En vertu des critères que nous avons relevés dans la Bible de Moutier, nous avons placé cette dernière entre les années 820 et 830 pour l'écriture et les années 830-840 pour son ornementation. Par conséquent, la Bible de Grandval n'a pu être offerte à Charlemagne en l'an 801. Il

appert donc que notre conclusion concorde avec les études publiées dans le «Pays» de l'an passé<sup>1)</sup>. Ces études ont été faites par l'intermédiaire des reproductions photographiques et cependant nous avons établi, approximativement sans doute, l'âge de ce précieux manuscrit. Notre voyage de Londres et les quinze jours que nous avons passés au dépouillement méthodique de la Bible de Grandval nous ont permis de donner plus d'ampleur à ce travail. Cette mise au point n'a qu'un but: nous



fol. 120b  
(Reproduction réservée)

voulons extirper, une fois pour toutes, ces légendes qui trouvent trop souvent créance dans notre Jura, d'autant plus qu'on les répand sans aucun souci de vérité historique. Certes, si la Bible de Grandval avait été la propriété du grand empereur d'occident, c'eût été un honneur insigne pour nous et

<sup>1)</sup> № 2811, 30 juillet 1932; № 2815, 4 août; Cf. aussi Revue d'histoire ecclésiastique, sous le titre; Une mise au point, p. 145 à 153, fasc. II et III, 1932.

nous aurions perdu un trésor inestimable. Consolons-nous, puisque nous savons qu'il n'en est rien et que notre Bible date des années 820-840. Accordons-lui le nom qu'elle nous réclame et désignons-la désormais sous le titre de Bible de Moutier-Grandval.

## VII. La confirmation de notre thèse par les spécialistes

Qu'on nous permette d'apporter ici les témoignages de personnes plus compétentes que nous. Ces savants, qui ont étudié la Bible de Grandval en spécialistes, datent tous ce manuscrit après la mort de Charlemagne.

E. M. Thompson et G. F. Warner voient dans la Bible de Moutier un manuscrit du milieu du IX<sup>e</sup> siècle<sup>1)</sup>. P. Corssen<sup>2)</sup> et H. Janitschek<sup>3)</sup> certifient que la Bible de Grandval est de vingt à trente ans postérieure à celle de Zurich (circa 800). Samuel Berger affirme: «La Bible de Grandval... nous montre un type du style décoratif du milieu du IX<sup>e</sup> siècle»<sup>4)</sup>. F. G. Kenyon est aussi de son avis: «The Bible, in Latin, of St Jerome's version, as edited by Alcuin; written at Tours about the middle of the ninth century»<sup>5)</sup>. Dom H. Quentin ne varie pas dans ses conclusions: «Le manuscrit additionnel 10,546 du Musée Britannique de Londres... a été écrit et décoré au milieu du IX<sup>e</sup> siècle et contient tout le texte biblique»<sup>6)</sup>. Rand confirme cette thèse et date la Bible de Grandval, pour sa rédaction, entre les années 820 et 830<sup>7)</sup>. W. Köhler enfin précise encore et place la Bible de Grandval, au point de vue de son ornementation, sous l'abbé de Tours Adélard (834-843<sup>8)</sup>).

Il est une remarque qui désarme si l'on prétend encore que la Bible de Grandval a été offerte à Charles par Alcuin à la Noël de l'an 801. Speyr assure que sa Bible a été écrite par le moine d'York de l'an 778 à 800. Marchant sur ses brisées, on a soutenu que cette Bible était bel et bien bien la Bible de Charlemagne. Or le futur empereur a rencontré pour la pre-

<sup>1)</sup> Catalogue of Ancient Manuscripts in the British Museum, Part II, p. 4.

<sup>2)</sup> Die Trierer Adahandschrift p. 35.

<sup>3)</sup> Ibidem, p. 76.

<sup>4)</sup> Histoire de la Vulgate, p. 209.

<sup>5)</sup> Facsimiles of Biblical Manuscripts in the British Museum, p. XIV.

<sup>6)</sup> Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate, p. 274.

<sup>7)</sup> A Survey of the Manuscripts of Tours..., p. 136.

<sup>8)</sup> Die Schule von Tours, p. 194 à 209; p. 386 et 387; p. 434.

mière fois Alcuin à Parme en 781. En 796 seulement, Charlemagne autorise l'abbé de St-Martin de Tours à faire venir d'York ses manuscrits<sup>1)</sup>; au commencement de l'an 801, nous voyons Alcuin près de terminer une bible et à la Noël de la même année, il envoie son élève Nathanaël (c'est le surnom de Frédégise<sup>2)</sup>) présenter à l'empereur le volume achevé<sup>3)</sup>. Charlemagne reçut ce cadeau en son palais d'Aix-la-Chapelle le 25 décembre 801 et non comme on l'a prétendu à Rome<sup>4)</sup>. Or si Charles était à Aix-la-Chapelle le 25 décembre 801, il a dû être couronné à Rome à la Noël de l'an 800. En effet, ceci est établi, d'une manière incontestable, par le magnifique travail de Karl Heldmann<sup>5)</sup>.

«Tous les renseignements que nous avons sur les travaux d'Alcuin relatifs à la Bible se rapportent aux environs des années 799 à 801: c'est de ce temps que date la correction de la Bible»<sup>6)</sup>). Or cette Bible, œuvre d'Alcuin, est-elle parvenue jusqu'à nous? Berger est catégorique là-dessus... «ses autographes ne se sont pas conservés»<sup>7)</sup>). F. G. Kenyon opine dans le même sens: «We have evidence of several copies having been made under Alcuin's own direction during the short remainder of his life, and although none of these has actually come down to us, we yet possess several manuscripts which contain Alcuin's text more or less perfectly preserved»<sup>8)</sup>). André Michel corrobore ces deux affirmations: «Nous ne connaissons aucun manuscrit sûrement exécuté par ses ordres. Les bibles autrefois placées sous son nom et dites Bibles d'Alcuin, à Bamberg, à Zurich, à Londres (de Grandval), ou à la Vallicelliana de Rome, parce qu'elles contiennent des vers tirés de ses œuvres, ont été reconnues postérieures à lui et reposant tout au plus sur sa tradition»<sup>9)</sup>.

## VIII. L'acte de propriété de la Bible de Grandval

Il reste la surprenante assertion de l'antiquaire Speyr-Passavant. La Bible serait parvenue à Moutier en 1576, lors de la dissolution du couvent de Prum dans la province rhénane

1) Cf. aussi Michel, T. I, p. 347 et 348.

2) Alcuin, à l'académie palatine, portait le nom d'Horace.

3) Berger, p. XV.

4) Ibid., p. 189, 190, 193.

5) *Das Kaiserthum Karls des Grossen. Theorien und Wirklichkeit*, p. 73.

6) Berger, p. XV.

7) Ibid., p. XV; p. 193.

8) *Our Bible and the Ancient Manuscripts*, p. 182.

9) *Hist. de l'Art*, T. I., p. 348.

d'aujourd'hui. Lothaire Ier, en entrant dans le monastère de Prum, aurait donc apporté avec lui la Bible de Grandval, héritage de son grand-père Charlemagne.

L'argument de Speyr est spécieux. Pour le réfuter, il suffit de se rappeler que l'abbaye de Moutier-Grandval a été sécularisée en un chapitre de chanoines avant 1120<sup>1)</sup>. D'autre part, nous ne connaissons pas de relations des chanoines de Moutier avec les moines de Prum. Nous avons dépouillé un énorme manuscrit intitulé: *Capitula ac conclusiones Monasterii Grandisvallis* (1567-1588) et nous n'avons jamais rencontré le moindre rapport du Chapitre de Grandval avec cette abbaye<sup>2)</sup>.

La question subsiste: de quelle manière, cette Bible, écrite et enluminée à l'abbaye de Tours, est-elle devenue la propriété des moines et plus tard, le patrimoine des chanoines de Moutier-Grandval?<sup>3)</sup>

Les archives du monastère de Moutier, et spécialement le catalogue des archives du Chapitre dressé au XVI<sup>e</sup> siècle (après 1534) par un chanoine, nous signale cette *Biblia magna*<sup>4)</sup>. Dans un inventaire établi le 24 juillet 1596, nous trouvons un *plenarium* à quatre carrés de bois, encassé d'argent, ayant tout à l'entour des pierres de cristallins avec une image d'un salvateur et des quatre évangélistes. Ce *plenarium* est accompagné d'un autre plus petit, «là où est gravé d'un côté un crucifix avec Notre Dame et saint Jean et de l'autre côté un sauveur dans lequel sont escripts sur parchemin les Evangelies de l'année»<sup>5)</sup>. Lequel de ces deux *plenaria* est-il la Bible de Grandval? C'est le premier sans doute, puisqu'il correspond étroitement à la description de la couverture de la Bible de Moutier: six médaillons représentant la crucifixion, l'Agnus Dei et le symbole des quatre évangélistes; tandis que le second nous donne l'impression d'être plutôt un *Liber Evangeliorum*. Celui-ci d'ailleurs, dans un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle, est désigné ainsi, au côté d'un *Pontificale*<sup>6)</sup>. Ces documents ne nous fournissent pas plus d'indications. Peut-on, cepen-

<sup>1)</sup> Trouillat, I, № 163.

<sup>2)</sup> Arch. Berne, A. 55/48.

<sup>3)</sup> Moutier était une abbaye bénédictine au milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Cf. p. 216.

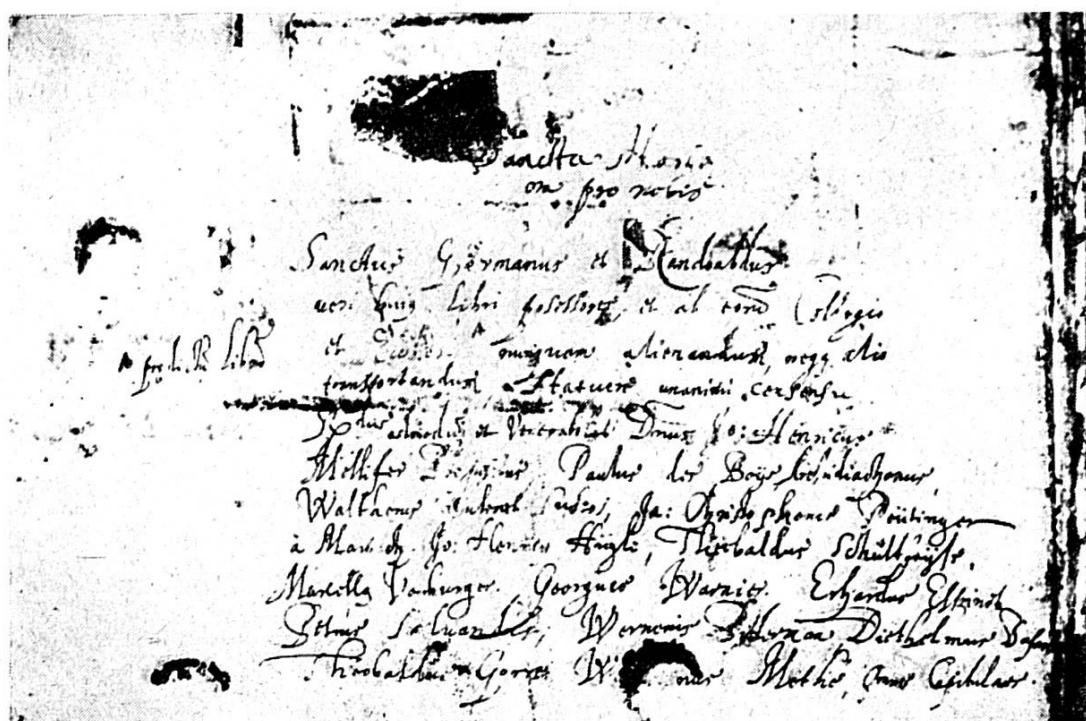
<sup>4)</sup> Arch. Berne. A. 55/47. Répertoire des archives de Moutier; *Reliquiae et quid archa continetur*.

<sup>5)</sup> Ibid, A. 55/12. Inventaire.

<sup>6)</sup> Ibid, A. 55/12. *Designatio reliquiarum SS. quae in ecclesia M. G. in debito honore habentur*. Cette note se trouve au dos de la *Vita Sti Germani*, publiée par Trouillat, I, p. 55, note 1.

dant, fixer la date de la remarque, écrite par le custode du chapitre de Moutier sur le verso de la dernière feuille de la Bible de Grandval et qui est une promesse de ne jamais aliéner ce manuscrit? Voici cet acte:

*Sancta Maria, ora pro nobis. Sanctus Germanus et Randalus, veri huius libri posessores (sic), et ab eorum Collegio et Ecclesia, predictum librum, nunquam alienandum, neque alio transportandum, statuere unanimi consensu: Reverendus admo-*



L'acte de propriété de la Bible de Grandval  
(Reproduction réservée)

*dum et venerabilis Dominus Joannes Henricus Mellifer, prepositus, Paulus des Boys, archidiachonus, Waltherus Julerat, custos, Jacobus Christophorus Peütinger à Marpach, Joannes Henricus Hügle, Theobaldus Schultheyse, Marcellus Vorburger, Georgius Warnier, Erhardus Espinet, Petrus Salvandus, Wernerus Piderman, Diethelmus Basan, Theobaldus Gorre, Wendelinus Methe, omnes Capitulares<sup>1</sup>).*

<sup>1</sup>) Nous ne savons pas où Speyr (p. 31) est allé cherché les dénominations d'Irekert. Jamais Walther Juillerat n'a porté ce nom. Espinet ne s'est jamais appelé Elspinet. Quant à Peutinger à Marpach, son nom est correct. On ne l'a jamais désigné sous le nom de Manspach. Cf. *Procès-verbaux du Conseil de Delémont et Capitula ac conclusiones M. G. V.*, aux Archives de Berne, A. 55/48.

Jean-Henri Mellifer de Delémont n'était pas encore prévôt en 1589<sup>1)</sup>). Jean Setterich, le promoteur des troubles de la collégiale est en vie à cette date et il ne mourra qu'en 1595. Mellifer, en français porte-miel, est déjà chanoine en 1567<sup>2)</sup>). Il apparaît comme *simplex canonicus* dans le *Liber divisionis praebendarum* de 1589-1590<sup>3)</sup>), dans le *Liber punctuationis* de 1590-1591<sup>4)</sup>), dans les procès-verbaux du conseil de Delémont, en 1582, 1592, 1593<sup>5)</sup>). Une transaction passée entre le chapitre et le prévôt Setterich, en date du 25 septembre 1592, le mentionne aussi comme simple chanoine<sup>6)</sup>). Mellifer sera élu prévôt de Grandval au trépas de Setterich, en mai 1595 puisque, à cette date, il reçoit l'investiture du prince Jacques-Christophe de Blarer<sup>7)</sup>). Le 12 août 1604, le procès-verbal du conseil de Delémont rapporte une querelle entre Walther Mertenat, bourgeois de la ville, acteur, contre le prévôt de Moutier, Messire Jean-Henri Mellifer, défendeur, au sujet d'un mur<sup>8)</sup>). Jean-Henri Mellifer est mort en décembre 1607<sup>9)</sup>.

Paul des Boys ou des Bois, bourgeois de Delémont, était simple chanoine en 1567<sup>10)</sup>). Il est élu archidiacre en 1572<sup>11)</sup>), l'année même où il a célébré sa première messe. A cette occasion, le chapitre lui a fait présent d'une couronne d'or<sup>12)</sup>). Le lendemain des «bénissons» de Develier de l'année 1594, l'archidiacre injurie le Magistrat de Delémont. Il est tenu à faire amende honorable<sup>13)</sup>). Le 27 août 1604, il assiste son frère, Jean-Gérie des Bois dans une querelle au sujet d'un banc d'église que ce dernier vide avec Jean-Conrad de Vorbourg<sup>14)</sup>), assesseur à la Chambre impériale de Spire<sup>15)</sup>). Il meurt en 1606<sup>16)</sup>). Le mardi après St Henri de la même année, le chapitre nomme archidiacre le custode Walther Juillerat<sup>17)</sup>.

<sup>1)</sup> Contre Quiquerez, *Revue suisse de Beaux-Arts*, 1877, p. 17.

<sup>2)</sup> A. 55/48, p. 2.

<sup>3)</sup> A. 55/46.

<sup>4)</sup> A. 55/46, No 5.

<sup>5)</sup> Delémont, 1574-1599, p. 18, 89 v., 96 v.

<sup>6)</sup> A. 55/6 Conflit entre Jean Setterich et le chapitre, 1588-1592.

<sup>7)</sup> A. 55/6. *Confirmatio Dni J. H. Mellifer, electi praepositi*. Minute de chancellerie.

<sup>8)</sup> 1599-1627, p. 49.

<sup>9)</sup> Corporation de la «Chandoille». Arch. Delémont.

<sup>10)</sup> A. 55/48, p. 2. Cf. Registre de baptêmes, Delémont 1584-1601, sous les années 1584, déc. 29. 1586, oct. 25.

<sup>11)</sup> A. 55/48, p. 119.

<sup>12)</sup> A. 55/48, p. 138.

<sup>13)</sup> Proc.-verb. du cons. Dt. 1574-1599, p. 107 v. à 108.

<sup>14)</sup> Ce dernier a construit le château de Domon en 1595.

<sup>15)</sup> Proc.-verb. Dt. 1599-1627, p. 50.

<sup>16)</sup> Corporation de la «Chandoille».

<sup>17)</sup> A. 55/47. Fragments de chapitres.

Henri Juillerat, de Delémont, à la mort du chanoine Rodolphe Berlincourt qui arriva en 1567, avait demandé le canonat pour son fils Walther<sup>1)</sup>. Il fut éconduit. Au décès du chanoine Thomas Surgant, prévôt de St-Ursanne en 1570, il revient à charge<sup>2)</sup>. Fut-il élu? On ne sait. En tout cas, Walther est chanoine le mardi après la Circoncision 1575<sup>3)</sup>. Il invite le chapitre à ses «primices» le dimanche *Cantate* 1579. Les chanoines lui font présent d'une couronne d'or<sup>4)</sup>. Le vieux custode Jean Hugué meurt en 1583 et deux conseillers de la ville de Delémont sont chargés d'assister à son enterrement<sup>5)</sup>. Walther Juillerat est appelé à le remplacer.

Nous le trouvons avec ce titre dans les *Recepta et exposita fabricae* de 1584<sup>6)</sup>. Le mardi après la St Henri 1606, il est élu archidiacre<sup>7)</sup>. Appelé à la prévôté en 1607, il meurt en 1608<sup>8)</sup>.

Jacques-Christophe Peutinger à Marpach<sup>9)</sup> n'était pas encore prêtre en 1611, car il invite, le dimanche avant la St Thomas le conseil de Delémont à «sa nouvelle messe»<sup>10)</sup>. Il est nommé prévôt de Moutier le 3 novembre 1614<sup>11)</sup>. En 1616, nous lisons son nom dans le *Liber divisionis praebendarum*<sup>12)</sup>. Il trépasse à Delémont le 11 juin 1623<sup>13)</sup>.

Jean-Henri Hugle ou Higle, de Delémont, personnage très remuant<sup>14)</sup>, était déjà chanoine en 1567<sup>15)</sup>. En 1579, le conseil de la ville de Delémont défend aux hostes ou cabaretiers de lui donner à boire pendant que l'on chantera la messe<sup>16)</sup>. En 1590, le Magistrat interdit aux aubergistes de lui donner du vin parce qu'il scandalise les bourgeois par «son trop boire»<sup>17)</sup>. Il meurt en 1612<sup>18)</sup>.

<sup>1)</sup> A. 55/48, p. 9.

<sup>2)</sup> A. 55/48, p. 83 v.

<sup>3)</sup> A. 55/48, p. 184.

<sup>4)</sup> A. 55/48, p. 244.

<sup>5)</sup> Proc.-verb. Dt 1574-1599, p. 24.

<sup>6)</sup> A. 55/46.

<sup>7)</sup> A. 55/47. Fragments de chapitres.

<sup>8)</sup> «Chandoille».

<sup>9)</sup> Fils de Jean Chrisostôme et de Béatrix Blarer de Wartensee. Il est déjà chanoine le 15 mars 1603. Cf. *Registre des baptêmes Delémont, 1602-1645*.

<sup>10)</sup> Proc.-verb. Dt 1599-1627, p. 106 v.

<sup>11)</sup> Mémoire p. M. G. V. p. 108, № VII.

<sup>12)</sup> A. 55/46 № 6.

<sup>13)</sup> Proc.-verb. Dt 1599-1627, p. 346 v.

<sup>14)</sup> Les procès-verbaux du Conseil de Delémont et les Capitula de M. G. V. ont conservé dans leurs détails toutes ses farces.

<sup>15)</sup> A. 55/48, p. 2.

<sup>16)</sup> P.-V. Dt 1574-1599, p. 11 v.

<sup>17)</sup> Ibid., p. 65 v.

<sup>18)</sup> «Chandoille».

Théobald Schulteis est chanoine en 1574<sup>1)</sup>. Il invite le chapitre à sa première messe le mercredi après la St Antoine 1584<sup>2)</sup>. Plusieurs fois, nous relevons son nom dans les procès-verbaux du conseil de Delémont, en 1583, 1592, 1596, 1599<sup>3)</sup>. En 1606, il est élu *claviger*<sup>4)</sup>. Il meurt en 1629. Il fut aussi archidiacre de Moutier-Grandval<sup>5)</sup>.

Marcel Vorburger est nommé chanoine le mardi après *Oculi* 1572, au décès du chanoine Jean-Jacques de Rosenfels, mort en Hongrie en combattant contre les Turcs<sup>6)</sup>. Marcel Vorburger trépasse en 1611<sup>7)</sup>. Il portait le sobriquet de «Tiech»<sup>8)</sup>.

Georges Warnier est nommé chanoine le lendemain d'*Exaudi* 1573<sup>9)</sup>, au décès de Gaspard Hugué. Il est mort en 1617<sup>10)</sup>.

Erard Epinette, fils de Thomas, au décès du chanoine Jacques Bögle, le mardi après la Circoncision 1575<sup>11)</sup>, demande le canonicat au chapitre le mardi après Ste Madeleine de la même année<sup>12)</sup>. Le 14 juillet 1575, il est nommé chanoine par le prince-évêque en vertu des *primariae preces*<sup>13)</sup>. A cette date, il était déjà curé de Delémont. C'est une figure vraiment extraordinaire que celle de Erard Epinette<sup>14)</sup>. Il est mort le 28 novembre 1606.

1) A. 55/48, p. 165.

2) A. 55/48, p. 308 v.

3) Proc.-verb. Dt 1574-1599, p. 28, 86 v., 138 v., 172 v. Les Capitula de M. G. V. (A. 55/48, p. 205 v.) sous l'année 1576, nous racontent; *D. Theobaldus Schultes mulctatur duobus libris cerae qui in nundinis pretoritis existens in domo Jacobi, hospitis, tot bibit quod obdormiverit et dormiendo calceos perdiditerit.*

4) A. 55/47. Il est probablement le père de Jean Prévôt, né à Delémont le 4 juillet 1585, docteur en médecine et professeur à Padoue, mort le 3 août 1631. Cf. Vautrey, *Hist. du Collège de Porrentruy*, p. 114-116.

5) «Chandoille».

6) A. 55/48, p. 123 v.

7) «Chandoille».

8) Cf. Registre des baptêmes Delémont 1584-1601, sous la date du 16 juillet 1588.

9) A. 55/48, p. 150.

10) «Chandoille».

11) A. 55/48, p. 124 et 203. Il n'a jamais porté le nom d'Elspinet. Cf. Registre des baptêmes aux Archives de Delémont. Le père du chanoine Epinette est mort le 22 février 1587. Cf. liber mortuorum Dt 1584-97, p. 67.

13) A. 55/4, A. 55/48., p. 192 v.

14) Voyez ses farces dans les procès-verbaux du conseil de Delémont, 1574-99, p. 43 v., 68 v., 82, 88, 94, 106; 119; et dans les registres de baptêmes sous les années; 16 nov. 1584, 24 oct. 1586, 16 juin 1588, 2 nov. 1589 et 14 janvier 1591. Il était déjà curé de Delémont le 3 juin 1570. Cf. *Les droits, usaiges et rapports des prudhommes de la pre-vostey de M. G. V.* p. 86 aux archives de la Préfecture de Delémont.

Pierre Salvand ou Savain est chanoine en 1586<sup>1)</sup>. Il meurt en 1608<sup>2)</sup>.

Wernerus Piderman n'était pas sous-diacre et ne pouvait pas, en vertu des statuts de la collégiale, assister aux chapitres.

Diethelimus Basan apparaît pour la première fois en 1606<sup>3)</sup>. Il est mort avant *Cantate 1608*<sup>4)</sup>.

Théobald Gorré est chanoine en 1606<sup>5)</sup>; élu custode puis archidiacre. Il meurt en 1655<sup>6)</sup>. Le 17 décembre 1607, il est parrain de baptême de Théobald des Boys, fils de Jean-Georges, frère de l'archidiacre Paul des Boys<sup>7)</sup>.

Wendelin Metthé célèbre sa première messe en 1600 et fait son banquet «sur l'Hôtel de ville de Delémont». Il est fils d'Henri Metthé, de Delémont<sup>8)</sup>. Il meurt le 15 décembre 1612<sup>9)</sup>.

Les *capitula* de l'année 1606 mentionnent un nouveau chanoine, messire Narrenberg<sup>10)</sup>. Nous pouvons désormais assigner, comme date de rédaction de l'acte de propriété du chapitre de Moutier, les années comprises entre 1595 et 1606. Précautions davantage: nous pouvons admettre le jour de l'inventaire ci-dessus, soit le 24 juillet 1596.

## IX. La Bible de Moutier-Grandval et le Jura bernois

La Bible de Grandval évoque à elle seule toute une période, non seulement de l'histoire de l'abbaye de Moutier, mais encore du début de notre civilisation jurassienne. Homme d'action, Germain de Trèves avait ouvert une voie de communication entre Bâle et Lausanne par les gorges de Moutier;

<sup>1)</sup> «Chandoille».

<sup>2)</sup> A. 55/48, p. 332. Le 1<sup>er</sup> oct. 1604, il est le parrain de baptême de Hartmann, fils de Jean-Georges des Boys, frère de l'archidiacre. Cf. *Registre des baptêmes Delémont 1602-45*.

<sup>3)</sup> «Chandoille».

<sup>4)</sup> A. 55/47.

<sup>5)</sup> Recueil instructif des principales résolutions et autres gérés de l'insigne chapitre de M. G. V. depuis 1499, p. 70. Bibliothèque cantonale, Porrentruy.

<sup>6)</sup> A. 55/47.

<sup>7)</sup> «Chandoille».

<sup>8)</sup> *Registre des baptêmes Dt 1602-1645*.

<sup>9)</sup> Proc.-verb. Dt 1599-1627, p. 10 v.

<sup>10)</sup> «Chandoille».

<sup>11)</sup> A. 55/47.

il avait bâti des chapelles, il avait défriché et cultivé le sol. Homme de science, il a légué son goût à son abbaye et le IX<sup>e</sup> siècle fut pour Moutier en Grandval un siècle de progrès et de lumière.

L'étude de la Bible de Grandval est d'un haut intérêt pour notre Jura. N'est-elle pas la synthèse vivante de notre civilisation ? Et si nous sommes aujourd'hui un peuple conscient de nos devoirs et de nos droits, n'est-ce point aux antiques moines de Moutier que nous le devons ? Il importait de connaître dans tous ses détails ce beau monument de l'art carolingien. Grâce à un travail systématique, nous sommes parvenus à dater notre Bible dans les années 820-830 pour sa confection et dans les années 830-840 pour son ornementation. Elle n'a donc pas pu être offerte à Charlemagne en l'an 800 ! La question subsiste : de quelle manière, cette Bible, écrite et enluminée à Tours, est-elle devenue la propriété des moines et plus tard, le patrimoine des chanoines de Moutier-Grandval ?

On sait, et nous l'avons déjà dit ci-dessus<sup>1)</sup>, que le monastère de St-Martin de Tours confectionnait des bibles. Il est possible que Moutier-Grandval, abbaye bénédictine vers la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> siècle, ait acheté cet admirable manuscrit. Retenons, cependant, une seconde hypothèse, plus sérieuse que la première, malheureusement difficile à vérifier.

Le propriétaire ou l'abbé-laïc de l'abbaye de Moutier — car le vocable *dominus*, à cette époque, peut signifier tantôt l'un tantôt l'autre — après les années 820, s'appelle *Hugues de Tours*. Or Hugues de Tours est mort en 837<sup>2)</sup>. Son fils Liutfrid, *comes dominusque monasterii*, comte et propriétaire (ou abbé-laïc) du couvent de Moutier, lui succède<sup>3)</sup>. Pouvons-nous admettre que le comte d'Alsace, Hugues de Tours, ou du moins son fils Liutfrid, ait acheté la Bible de Grandval et l'ait offerte aux moines de Moutier ? Cette hypothèse n'est pas gratuite. Devant une telle coïncidence de dates — Hugues de Tours, mort en 837 ; son fils Liutfrid, abbé-laïc ou propriétaire de l'abbaye de Moutier, 837-866 ; la Bible de Grandval, écrite entre les années 820-830 et enluminée entre les années 830-840 — elle doit être examinée avec soin.

Sachons nous résigner tout en regrettant que notre Bible de Moutier-Grandval n'ait pas gardé sa place, en pays jurassien, à côté de la crosse de St Germain.

<sup>1)</sup> p. 199.

<sup>2)</sup> Voyez W. Merz, Schloss Zwingen im Birstal, p. 89. Aarau 1923.

<sup>3)</sup> Voyez K. Voigt, Die karolingische Klosterpolitik und der Niedergang des westfrankischen Königstums. Lainabte und Klosterinhalter, p. 200-202. Stuttgart 1917. — Monum. Germ. historica. Reg. imperii, p. 468. n° 1137.